

# Rapport d'activités 2017

Pays  
de  
**Meaux**  
Communauté d'agglomération



# 2017 EN UN CLIN D'OEIL !

## CENTENAIRE DE LA GRANDE GUERRE



La CAPM est très fière du succès rencontré par son équipement touristique et culturel phare, le Musée de la Grande Guerre. Fin 2017, six ans après l'ouverture du Musée, ce sont déjà près de 641 000 visiteurs qui s'y sont rendus pour effectuer un voyage historique.

En cette quatrième année du Centenaire, riche en commémorations, les visiteurs sont venus nombreux du monde entier et de toutes les générations. Ils ont grandement profité de la diversité des parcours, activités et animations proposés. Car au Musée de la Grande Guerre, il y en a pour tous les goûts et tous les âges, et l'équipe est particulièrement attentive à ce que chacun trouve ce qui lui correspond.

## SPORTISSIMEAUX 9 et 10 septembre

Cette manifestation, très prisée par les habitants du Pays de Meaux, a été une nouvelle fois l'occasion de prouver le dynamisme du tissu sportif communautaire, grâce à la présence d'associations sportives toujours plus nombreuses et à des démonstrations continues. SportissiMeaux est le 1<sup>er</sup> forum associatif seine-et-marnais et demeure un concept unique en Île-de-France. L'espace Cultur'àMeaux, inauguré en 2016, était de nouveau présent et a offert aux familles la possibilité d'inscrire leurs enfants aux disciplines artistiques et culturelles. Ce rendez-vous incontournable pour les activités de toutes les générations draine entre 8 000 et 10 000 visiteurs.



## BIBLIOBUS

Depuis 2005, le bibliobus intercommunal constitue un véritable réseau de lecture publique itinérant sur l'ensemble du territoire de la CAPM. Alliant convivialité et culture, il s'agrandit pour assurer un accueil encore plus agréable avec un jardin d'été et des arrêts tout public toujours plus nombreux. Ce service, qui vient compléter les offres de lecture déjà existantes sous forme associative ou municipale dans les communes de l'Agglomération, témoigne de la vitalité de la politique culturelle sur notre territoire et de la force de l'engagement de la CAPM dans ce domaine.



## LA MULTIPLICATION DES PME SUR LE PAPM

Inauguré en 2015, le Parc d'Activités du Pays de Meaux est une locomotive pour l'emploi par l'implantation et le développement d'entreprises. Grâce à sa localisation géographique stratégique, à sa connexion aux grands axes routiers et autoroutiers et à son environnement, il a déjà séduit de grands noms : Immochan, Prologis, C&A, GEFEC ou encore GACHES Chimie, WIAME VRD et Kilic.



Dans ce cadre architectural soigné et offrant des services de qualité, les nouvelles entreprises ne cessent de se multiplier et ont d'ores-et-déjà abouti à la création de 113 emplois. Le territoire devient un poumon attractif, pratique, innovant et commercial !

## Sommaire

### PRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE, MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS

- L'organisation ..... 10
- Les membres du conseil  
communautaire ..... 11
- Les commissions thématiques ..... 16
- Le budget ..... 18

### UN AN D' ACTIONS ET DE RÉSULTATS AU SERVICE DU PAYS DE MEAUX

- Réaliser un pôle économique  
et commercial majeur ..... 22
- Favoriser au quotidien l'emploi  
pour tous ..... 28
- Limiter l'ampleur du changement  
climatique ..... 34
- Préserver l'environnement ..... 42
- Promouvoir le Musée de la  
Grande Guerre ..... 44
- Développer un accès à la culture  
pour tous ..... 48
- Initier une politique sportive  
ambitieuse ..... 52
- Impulser une politique volontariste de  
l'Habitat ..... 56
- Œuvrer activement à la sécurité de  
tous ..... 64
- Optimiser l'offre de transports ..... 70
- Assurer une collecte des déchets  
efficace, responsable et durable ..... 73
- Aller vers un territoire 100%  
numérique ..... 79
- Donner une place de choix à la Petite  
Enfance ..... 82

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- La CAPM intervient dans les  
22 communes ..... 88
- 134 délibérations pour 6 conseils ..... 92
- La charte de la CAPM ..... 104
- Les 22 communes de la CAPM ..... 106



## Édito

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

**Au cœur des échanges franciliens, la CAPM conjugue toutes les initiatives et les énergies de ses communes pour déployer un programme d'actions ambitieux et pragmatique, dans un esprit rassemblé et solidaire.**

En 2017, une nouvelle page d'histoire a commencé à s'écrire pour le Pays de Meaux avec l'arrivée dans la CAPM des quatre communes des Monts de la Goële, Monthyon, Forfry, Gesvres-le-Chapitre et Saint-Soupplets. Main dans la main, nous avons entrepris un travail de fond pour bâtir l'avenir de notre territoire, un territoire à la fois rural et urbain qui porte des projets communs d'envergure pour accroître la qualité de vie de ses habitants.

Tous ensemble, nous avons poursuivi les **grands projets structurants de l'agglomération, de la commercialisation du PAM au développement de l'offre touristique du Musée de la Grande Guerre en passant par la préparation du futur parc photovoltaïque.**

Nous l'avons fait malgré un contexte financier toujours plus dégradé par les contraintes budgétaires. **Le travail collectif des élus et des agents a permis la poursuite du plan pluriannuel de précaution, la préservation des services de la CAPM et la mise en œuvre de nos projets.** Je les en remercie très chaleureusement.

Le rapport d'activités pour l'année 2017, que je suis heureux de vous présenter, vous donnera une vision aussi exhaustive que possible de cette action mise en œuvre au quotidien par la CAPM.

Vous pouvez compter sur mon engagement de tous les instants, ainsi que celui de mon équipe, pour faire grandir et réussir notre beau territoire de la CAPM. **Car notre volonté première est toujours intacte : faire de la CAPM un lieu de vie où chaque habitant peut travailler, se divertir, se cultiver, réfléchir et bien vivre.**

Très bonne lecture à toutes et à tous,

*Bien fidèlement à vous*

*Jean-François Copé*

Jean-François COPÉ  
Président de la Communauté  
d'Agglomération du Pays de Meaux

## Le Pays de Meaux en 2017

- **22 communes**  
(Forfry, Gesvres-le-Chapitre, Monthyon et Saint-Souplets ont rejoint la CAPM).
- **17 000 hectares**
- **97 586 habitants**
- **5 642 entreprises** au 31 décembre 2014
- **27 500 emplois**



# Présentation instituti moyens financiers et

Garantir le respect de la spécificité des communes membres  
accru et une solidarité plus affirmée de notre territoire, telle



# onnelle, humains

tout en permettant un dynamisme  
est notre ambition.

Dotée de compétences élargies et d'institutions solides, la CAPM poursuit un même objectif depuis sa création : proposer aux habitants une meilleure qualité de vie dans le respect des spécificités de chaque commune. Quatrième année de mandat du nouveau Conseil communautaire, 2017 est marquée par la réalisation de nombreuses actions, tout autant ambitieuses que pragmatiques.



# PRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE, MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS

## 22 communes rassemblées au cœur de la Seine-et-Marne

Depuis sa création le 1<sup>er</sup> janvier 2003, la CAPM regroupe 18 communes : Barcy, Chambry, Chauconin-Neufmontiers, Crégy-lès-Meaux, Fublaines, Germigny-l'Évêque, Isles-lès-Villenoy, Mareuil-lès-Meaux, Meaux, Montceaux-lès-Meaux, Nanteuil-lès-Meaux, Penchard, Poincy, Trilbardou, Trilport, Varreddes, Vignely et Villenoy. En 2017, les communes de Forfry, Gesvres-le-Chapitre, Monthyon et Saint-Soupplets ont rejoint la CAPM portant ce nombre à 22.

Au cours des travaux de création de la CAPM, le souci constant était de permettre à chaque commune de participer, **en respectant totalement les équilibres** entre la commune-

centre de Meaux, les 6 communes dites "moyennes" et les 15 communes dites "rurales". Plus de dix ans après la naissance de la CAPM, c'est toujours cette même logique qui oriente ses travaux. La CAPM exerce ses compétences comme communauté de moyens **au service des habitants du Pays de Meaux dans le respect du principe d'autonomie des villes.**

Au cœur du département de Seine-et-Marne, à deux pas de Roissy et de Marne-la-Vallée et à proximité de Paris, la CAPM occupe une **position géographique stratégique** qui lui confère un fort potentiel économique, social et culturel. Alliant tout à la fois urbanité et

## ► CHIFFRES CLÉS

### MEAUX

55 604 Meldois  
1 500 hectares

### NANTEUIL-LÈS-MEAUX

5 952 Nanteuillais  
760 hectares

### TRILPORT

5 058 Trilportais  
1 100 hectares

### CRÉGY-LÈS-MEAUX

4 793 Crégysois  
360 hectares

### VILLENOY

4 525 Villenoisiens  
740 hectares

### SAINT-SOUPPLETS

3 301 Sulpiciens  
1 378 hectares

### CHAUCONIN-NEUFMONTIERS

3 048 Coconiaciens  
1 740 hectares

### MAREUIL-LÈS-MEAUX

3 017 Mareuillois  
717 hectares

### VARREDDES

1 950 Varredois  
800 hectares

### MONTHYON

1 713 Monthyonnais  
1 211 hectares

### GERMIGNY L'ÉVÊQUE

1 337 Germignois  
1 176 hectares

### FUBLAINES

1 213 Fublinois  
550 hectares



Faire plus et mieux ensemble pour l'amélioration de la qualité de vie des habitants, la préservation de l'environnement et la dynamisation du territoire.

C'est la devise de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux (CAPM).

ruralité, la CAPM est caractérisée par la diversité et la complémentarité de ses communes. Ce formidable atout peut s'illustrer en quelques chiffres : 22 communes, 17 000 hectares, 97 586 habitants, 5 462 entreprises, 27 500 emplois.

### Mieux connaître les travaux de la CAPM

Privilégiant la proximité avec ses habitants, la CAPM présente ses missions, ses atouts et ses activités sur son site internet ainsi que sur le **Mag du Pays de Meaux**. Ces supports sont un trait d'union entre les élus du Pays de Meaux et les acteurs présents sur le territoire (habitants, actifs, entreprises et autres partenaires).

## COMPÉTENCES OBLIGATOIRES :

- Développement économique d'intérêt communautaire
- Aménagement de l'espace communautaire
- Équilibre social de l'habitat
- Politique de la ville dans la communauté.

## COMPÉTENCES OPTIONNELLES :

- Aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire
- Aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie.

## COMPÉTENCES FACULTATIVES :

- Création et gestion d'aires d'accueil de gens du voyage
- Développement des NTIC
- Développement de l'enseignement sportif, artistique et culturel
- Possibilité d'aménagement des friches
- Aménagement des rives de la Marne et autres cours d'eau
- Aménagement et gestion des terrains de grands passages
- Pôles d'échanges multimodaux
- Petite enfance
- Tourisme.

### PENCHARD

1 104 Penchardais  
430 hectares

### CHAMBRY

977 Chambrysiens  
980 hectares

### ISLES-LÈS-VILLENROY

930 Insuvillets  
700 hectares

### POINCY

717 Pepitois  
620 hectares

### TRILBARDOU

695 Triboulois  
795 hectares

### MONTCEAUX-LÈS- MEAUX

615 Monticellois  
472 hectares

### BARCY

302 Barciens  
700 hectares

### VIGNELY

298 Vigneliens  
360 hectares

### FORFRY

220 Forfrysiens  
580 hectares

### GESVRES-LE-CHAPITRE

157 Gesvrois  
423 hectares

Source : INSEE

# PRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE, MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS

## L'ORGANISATION

Assurer un **développement efficace, harmonieux et durable** de son territoire, telle est la finalité de la CAPM.

Pour ce faire, un certain nombre de domaines ont été reconnus d'intérêt communautaire pour chaque compétence. La CAPM s'est alors engagée à les gérer.

**Trois instances de décision assurent, par leurs décisions, la gestion de ces domaines :**

- Le Conseil communautaire, assemblée délibérante composée de 69 élus qui adopte les décisions de la CAPM ;

- 15 commissions thématiques, en charge de la préparation des dossiers soumis au Conseil communautaire ;

- Le bureau communautaire, composé du Président et des Vice-Présidents et qui définit les grands axes de la politique intercommunale.

Afin de mettre en œuvre les décisions et orientations votées par les élus, la CAPM dispose d'une administration composée de 319 agents aux compétences pluridisciplinaires.



# LES MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'assemblée délibérante est composée de 69 conseillers communautaires élus au suffrage universel direct lors des dernières élections municipales et communautaires. La loi fixe le nombre de sièges en fonction du nombre d'habitants dans l'ensemble de l'Agglomération. Chaque commune est représentée par un ou plusieurs conseillers compte tenu de la population.

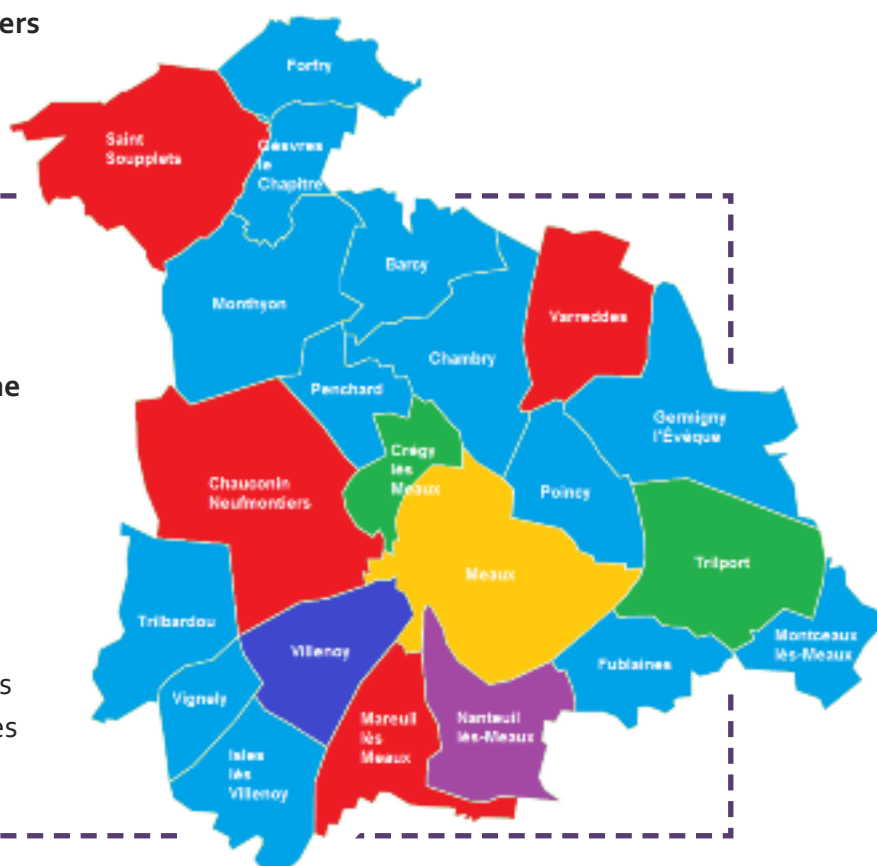
Tous les deux mois, les 69 délégués communautaires se réunissent en assemblée plénière pour adopter officiellement, à la majorité, les décisions de la Communauté d'agglomération du Pays de Meaux. Ces réunions du Conseil communautaire sont ouvertes au public.

## NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES PAR COMMUNE

Strate démographique de la commune

### Nombre de sièges

- ▶ 0 à 1 699 habitants : 1 siège
- ▶ de 1 700 à 3 299 habitants : 2 sièges
- ▶ de 3 300 à 4 499 habitants : 3 sièges
- ▶ de 4 500 à 49 999 habitants : 4 sièges
- ▶ de 5 000 à 49 999 habitants : 5 sièges
- ▶ de plus 50 000 habitants : 31 sièges



# PRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE, MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS



## LES ÉLUS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE MEAUX

### Jean-François COPÉ

Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux, délégué au Développement Économique



### Régis SARAZIN

Vice-Président délégué au Développement Durable, aménagement des berges, à la circulation douce à la Sécurité et prévention de la délinquance

**NANTEUIL-LÈS-MEAUX**



### Anne DUMAINE

Vice-Présidente déléguée à l'Habitat, au Logement et à l'Aménagement urbanistique

**PENCHARD**



### Bernard LOCICIRO

Vice-Président délégué au Développement Economique, l'Emploi et l' Insertion

**MEAUX**



### Christian ALLARD

Vice-Président délégué aux Sports et aux Installations sportives

**MEAUX**



64 délégués communautaires titulaires  
+ 319 agents administratifs  
= ce sont près de 400 personnes qui se  
mobilisent au service des habitants du  
Pays de Meaux !



**Jean-Michel MORER**  
Vice-Président délégué aux  
Transports, à la Voirie et aux  
Parcs de Stationnement  
**TRILPORT**



**Daniel BERTHELIN**  
Vice-Président délégué  
au Personnel  
**POINCY**



**Olivier MORIN**  
Vice-Président délégué au  
Tourisme et au Numérique  
**MEAUX**



**William LEPRINCE**  
Vice-Président délégué  
aux Gens du voyage  
**MAREUIL-LÈS-MEAUX**



**Jacques DREVETON**  
Vice-Président délégué à  
la Gestion des déchets  
**TRILBARDOU**



**Muriel HERICHER**  
Vice-Présidente déléguée à  
la Culture, à l'Enseignement  
culturel et au Patrimoine  
**MEAUX**



**Michel VENRIES**  
Vice-Président délégué  
à la Petite enfance  
**VILLENROY**



**Jean PIAT**  
Vice-Président délégué à  
la Communication, aux  
Manifestations et à  
la Vie associative  
**VIGNELY**



**Stéphane DEVAUCHELLE**  
Vice-Président délégué au  
développement des relations  
avec les zones aéroportuaires  
de Paris CDG, le Bourget,  
et le Grand Roissy  
**SAINT-SOUPPLETS**



# PRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE, MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS

## LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



Pierre-Edouard DHUICQUE  
BARCY



Katia VACHER  
(suppléante)  
BARCY



Dominique DELAHAYE  
CHAMBRY



André DELALANDE  
(suppléant)  
CHAMBRY



Danielle RUBAL  
MAREUIL-LÈS-MEAUX



Jean-François PARIGI  
MEAUX



Michel BACHMANN  
CHAUCONIN-NEUFMONTIERS



Marie LEAL  
CHAUCONIN-NEUFMONTIERS



Gérard CHOMONT  
CRÉGY-LÈS-MEAUX



Guy PIPET  
CRÉGY-LÈS-MEAUX



Colette JACQUET  
MEAUX



Corinne PONOT ROGER  
MEAUX



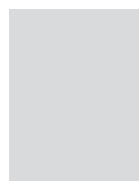
Joëlle BORDINAT  
CRÉGY-LÈS-MEAUX



Jacques NEDELLEC  
CRÉGY-LÈS-MEAUX



Alain BON  
FORFRY



Martine MAISSE  
(suppléante)  
FORFRY



Marie-Cécile SCHMIDT  
MEAUX



Alain BOURGEOIS  
MEAUX



Patrick BRIET  
FUBLAINES



Emmanuelle DELOZANNE  
(suppléante)  
FUBLAINES



Aline MARIE MELLARE  
GERMIGNY L'ÉVÈQUE



Alain BRIAND  
(suppléant)  
GERMIGNY L'ÉVÈQUE



Alain MERAT  
MEAUX



Chantale GILEWSKI  
MEAUX



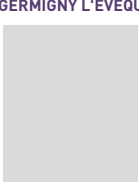
Daniel MAURICE  
GESVRES-LE-CHAPITRE



Emmanuel MAURICE  
(suppléant)  
GESVRES LE CHAPITRE



Emmanuel BOURGEOIS  
ISLES-LÈS-VILLENY



Cyrille FOUCHET  
(suppléant)  
ISLES-LÈS-VILLENY



Pascal HEMERY  
MEAUX



Michèle NOUBLANCHE  
MEAUX



**Hamida REZEG  
MEAUX**



**Evelyne VAISSIERE  
MEAUX**



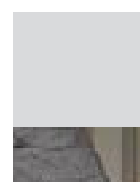
**Ouahid ABASSI  
MEAUX**



**Bastien MARGUERITE  
MEAUX**



**Béatrice ROULLAUD  
MEAUX**



**Michel BELIN  
MONTCEAUX-LÈS-MEAUX**



**Emmanuelle VIELPEAU  
MEAUX**



**Saly DIOP  
MEAUX**



**Claude CIELECKI  
(suppléant)  
MONTCEAUX-LÈS-MEAUX**



**Claude DECUYPERE  
MONTHYON**



**Jean-Luc PECHARMAN  
(suppléant)  
MONTHYON**



**Hélène CHOPART  
NANTEUIL-LÈS-MEAUX**



**Alexandra  
KELLER-BOURILLON  
MEAUX**



**Fernando RODRIGUES  
MEAUX**



**Claude MILLION  
NANTEUIL-LÈS-MEAUX**



**Catherine AMADO  
NANTEUIL-LÈS-MEAUX**



**Philippe BOTTIN  
NANTEUIL-LÈS-MEAUX**



**Pascal TUFFIN  
(suppléant)  
PENCHARD**



**Didier ATTALI  
MEAUX**



**Emilie BUFFE  
MEAUX**



**Jean Jacques POIREL  
(suppléant)  
POINCY**



**Françoise LOGEROT  
(suppléante)  
SAINT SOUPPLETS**



**Simonne DEBEAUPUIS  
(suppléante)  
TRILBARDOU**



**Gérard MORAUX  
TRILPORT**



**Laurent GUILLAUME  
MEAUX**



**Virginie HUBLET  
MEAUX**



**Danielle BOURGUIGNON  
TRILPORT**



**Eric KRAEMER  
TRILPORT**



**Jean-Pierre MENIL  
VARREDES**



**Isabelle CARTIER  
VARREDES**



**Christian PASTOR  
MEAUX**



**Chantal MENNESSON  
MEAUX**



**Frédéric GROSJEAN  
(suppléant)  
VIGNELY**



**Gilbert LAMOTTE  
VILLENY**



**Mireille ENDRESS  
VILLENY**

# PRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE, MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS

## LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

**Les 15 commissions thématiques sont le lieu où naissent et se développent les nouvelles actions de la CAPM.**

Composées chacune de 10 à 35 délégués, les 15 commissions thématiques se réunissent régulièrement dans l'une des 18 mairies de la CAPM. Elles se tiennent sous la présidence d'un élu et en présence du Vice-Président en

charge du domaine concerné. Avec l'aide des services administratifs de la CAPM, les délégués proposent, échangent, développent et évaluent les politiques qui sont et qui seront mises en œuvre.

### Les 15 commissions thématiques de la CAPM

- Développement économique, Emploi et insertion ;
- Développement durable, Aménagements des berges et Circulations douces ;
- Gestion des déchets ;
- Transports, Voirie et Parcs de stationnement ;
- Gens du Voyage ;
- Équipements culturels, Culture et Enseignement Culturel et Artistique, Patrimoine ;
- Sports et Équipements sportifs ;
- Habitat, Logement et Aménagement Urbanistique ;
- Relations extérieures, Manifestation et promotion du Pays de Meaux ;
- Économie numérique, Réflexion sur les nouvelles Compétences ;
- Finances et charges transférées ;
- Administration générale et personnel ;
- Prévention de la Délinquance / Sécurité ;
- Politique de la Ville ;
- Petite Enfance.



# LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

**Organe exécutif de l'Agglomération, le bureau communautaire est composé du Président de la CAPM et des 12 Vice-Présidents qui ont chacun en charge une délégation.**

Le bureau communautaire s'est réuni tous les 15 jours en 2017. En présence du DGS et du directeur de cabinet, il valide les projets présentés par les 15 commissions et permet

de définir les grands axes de la politique intercommunale et de juger de leur faisabilité, notamment en matière financière.



# PRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE, MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS



## UN BUDGET MAÎTRISÉ ET AMBITIEUX AU SERVICE DU PAYS DE MEAUX À 22 COMMUNES

**Pour l'année 2017 le budget principal de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux à 22 communes s'élevait à 61,2 millions d'euros (fonctionnement et investissement).**

Pour rappel, les principaux services gérés par la CAPM en 2017 sont : les Ordures Ménagères, la Communication, l'Action économique, le PP2C, la Maison de la Justice et du Droit, le Musée de la Grande Guerre, le Bibliobus, le service Patrimoine Art et Histoire, la Petite enfance, le Conservatoire et l'Harmonie, la Propreté urbaine, le RAM intercommunal, l'Ecole des sports, le Cops, l'Urbanisme, les Transports.

En outre, en 2017 la CAPM a exercé les compétences optionnelles et facultatives qu'exerçait auparavant la CCMG : Maison des Affaires Sanitaires et Sociales, Centres de loisirs de Monthyon et Saint Souplets, salle des fêtes de Forfry, Centre Animation Jeunesse. Ces compétences ont été resti-

tuées aux communes de Monthyon, Saint Souplets et Forfry au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

**Le Budget principal primitif, donc prévisionnel de la CAPM, voté en 2017 était de :**

- En fonctionnement: 54,1 M€.
- En investissement: 10,2 M€.

**Le compte administratif 2017 quant à lui retrace les opérations de l'année écoulée. Il a été adopté durant le Conseil Communautaire du 15 juin 2018. Le résultat est le suivant :**

- Résultat de clôture en fonctionnement : + 7 millions €
- Solde d'exécution en investissement : - 2,5 millions €
- Soit un résultat net excédentaire : + 4,5 millions €

# Les services de la CAPM s'autofinancent !

Quelques exemples :

	Dépenses	Recettes	Taux d'autofinancement
Harmonie Conservatoire	2 217 609 €	253 438 €	11,4%
Piscines	1 434 630 €	118 336 €	8,2%
Petite enfance	528 711 €	88 696 €	16,8%
Police intercommunale	240 643 €	50 888 €	21,1%
Musée de la Grande Guerre	2 173 596 €	636 595 €	29,3%

De tous les services de la CAPM, celui qui présente le meilleur taux d'autofinancement est le Musée de la Grande Guerre.

Le contexte financier est difficile. Les dotations de l'Etat après avoir fortement diminué depuis 2013 ont été à peine stabilisées en 2017. Dans le même temps les contraintes réglementaires sont de plus en plus fortes et impactent le budget de la CAPM.

Néanmoins, la gestion très rigoureuse de l'argent public permet cette année encore de dégager un excédent de fonctionnement et ainsi de continuer à investir dans tous les domaines et dans toutes les communes.

## Les principaux postes de dépenses :

L'analyse des dépenses cumulées d'investissement et de fonctionnement met en évidence les principaux domaines d'intervention de la collectivité.

## Répartition des dépenses réelles d'investissement et de fonctionnement consolidées 2016 par fonction :

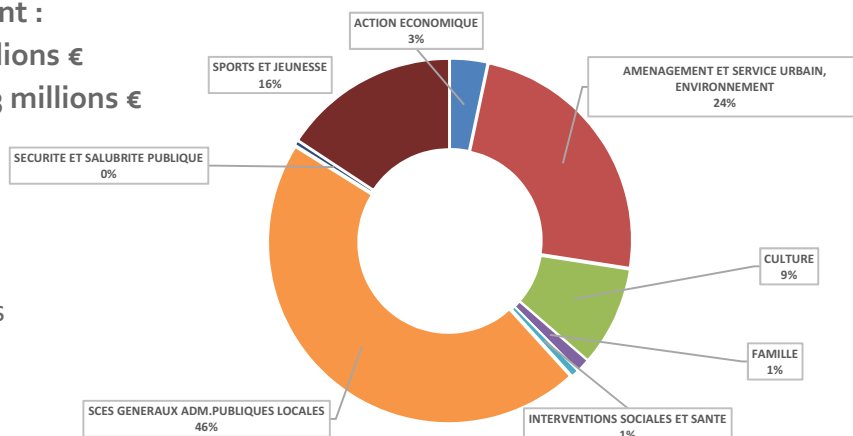
### Les principales recettes de fonctionnement :

- Taxes foncières d'habitation : **19,8 millions €**
- Fiscalité professionnelle: **7,32 millions €**
- Taxes pour utilisation des services publics et taxe d'enlèvement des O.M. : **13 millions €**
- Dotation globale de fonctionnement : **7,8 millions €**

### Les principales recettes d'investissement :

- Subventions d'investissement : **4,8 millions €**
- Dotations, fonds divers et réserves : **3,3 millions €**
- Emprunt : **2,7 millions €**

L'analyse des dépenses cumulées d'investissement et de fonctionnement met en évidence les principaux domaines d'intervention de la collectivité.



# Un an d'actions et de au service du Pays de

Depuis plus de 10 ans, nous écrivons l'histoire de la CAPM au  
blanche, nous avons construit ensemble, ces dernières  
service de nos communes et de nos habitants.



# résultats Meaux

quotidien. Partis d'une copie  
années, une communauté au

Les élus de la CAPM poursuivent un triple objectif pour construire une communauté au service de tous. Il est fondamental de bâtir un territoire dynamique et durable, créateur d'emplois et de ressources.

Il est indispensable d'établir un territoire attractif et sûr, qui offre un accès à tous à la culture et au sport. Il est enfin essentiel de façonner un territoire pratique et de proximité, pour faciliter le quotidien de chacun.



# UN TERRITOIRE DYNAMIQUE ET DURABLE

## RÉALISER UN PÔLE ÉCONOMIQUE ET COMMERCIAL MAJEUR

L'emploi et le développement économique de la CAPM sont au cœur des priorités de Jean-François Copé et de son équipe. Le Pays de Meaux offre aux entreprises et porteurs de projets un territoire attractif et dynamique. Avec des projets d'envergure tels que le Parc d'Activités du Pays de Meaux, Meaux et son agglomération s'inscrivent peu à peu comme un pôle économique majeur de l'Est Francilien.



## PERSPECTIVES :

- Commercialisation de la Zone de l'Arpent Vidéron
- Implantation sur le PAPM de la société Entreprise Moderne d'Application (EMA)

## CHIFFRES CLÉS :

- 7 171 établissements actifs
- 14 parcs et zones d'activités économiques, avec près de 22 093 emplois
- Création de 4 000 emplois à moyen-long terme sur le PAPM

Depuis sa création, la CAPM a l'ambition tout à la fois de renforcer le tissu économique local avec le développement et l'implantation d'entreprises et d'offrir de nouveaux emplois aux habitants. Pour ce faire, elle a notamment travaillé à la requalification des zones d'activités, au développement de nouveaux services, à l'animation du réseau des acteurs économiques locaux et à l'ouverture d'un nouveau parc d'activités.

### Les résultats ne se font pas attendre :

- 7 171 établissements actifs recensé en 2017 dans la CAPM, dont 77.39% se trouvent dans les communes de Meaux, Mareuil-lès-Meaux, Nanteuil-lès-Meaux, Trilport et Villenoy
- 15.92% des établissements présents dans une zone d'activités de la CAPM
- 1 113 emplois générés sur le PAPM

La CAPM fait preuve d'un véritable dynamisme économique. Elle a d'ailleurs lancé une démarche attractivité à l'été 2015 pour fédérer un grand nombre d'acteurs majeurs du territoire, publics et privés, et construire une stratégie partagée visant à développer l'attractivité du Pays de Meaux.

### LE PAPM, UNE LOCOMOTIVE POUR L'EMPLOI

Les objectifs du Parc d'Activités du Pays de Meaux (PAPM) sont clairs et très pragmatiques dans un contexte économique difficile :

- **L'implantation de nouvelles entreprises** dans un cadre architectural soigné et sécurisé avec une offre de services de qualité ;
- **La création de 4 000 emplois** à moyen et long terme afin de favoriser l'attractivité du territoire : la création d'emplois apporte de nouveaux habitants, de nouvelles compétences, de nouveaux chalandes pour nos pôles commerciaux. C'est un cercle vertueux au profit de Meaux et de son Agglomération. 1 113 emplois ont d'ores et déjà été apportés sur le territoire grâce au PAPM.



# UN TERRITOIRE DYNAMIQUE ET DURABLE



## LES ENTREPRISES S'INSTALLENT

### • ILÔTS 1 ET 2 : SAISONS DE MEAUX

**Le Centre Commercial "Saisons de Meaux" a ouvert ses portes le 20 octobre 2015.** Il faut rappeler que le choix des élus de la CAPM a été de doter le territoire d'un centre commercial d'envergure régionale pour deux raisons majeures : enrayer l'évasion commerciale vers Claye-Souilly et Val d'Europe et répondre à une forte croissance de la zone de chalandise actuelle et à venir puisque le Pays de Meaux devrait franchir le seuil des 100 000 habitants. Il s'avérait donc nécessaire de se doter d'un équipement commercial structurant pouvant répondre aux attentes des ha-

bitants et consommateurs. Aujourd'hui les Saisons de Meaux accueillent désormais près de 4.5 millions de visiteurs par an notamment grâce à une communication recentrée, renforcé par Leroy Merlin, Décathlon et Mc Donald's, locomotives plébiscitées par de nombreux consommateurs.

**Depuis son inauguration, le Centre Commercial "Saisons de Meaux" s'associe pleinement dans les animations de la ville et de la CAPM, collaboration fortement appréciée des différents acteurs.**

Aujourd'hui, de nombreuses actions de partenariat existent ou sont en projet.



### • ILÔT 3 : IMA

L'Institut des Métiers et de l'Artisanat (IMA) a effectué sa première rentrée au mois de septembre 2015. Au 31 décembre 2017, il accueille près de 1 000 jeunes étudiants et stagiaires.

**Ce centre de formation et de recherche ouvre ses portes à des stagiaires et apprentis en formation continue et initiale, dans des domaines tels que les services, l'alimentation, la mécanique et les énergies renouvelables.**

Cet équipement structurant répond aux enjeux actuels de soutenir et favoriser l'apprentissage et la formation professionnelle afin de réduire le chômage et de répondre aux besoins des entreprises.

Les anciens locaux de l'IMA, avenue des Sablons Bouillants, sont en cours de recommercialisation.

### • ILÔT 7 : PME / PMI / ARTISANAT

Dans la continuité logique de commercialisation, la CAPM continue à annoncer des implantations sur les parcelles du PAMP destinées aux PME.

### ► Entreprise Moderne d'Applications (EMA)

L'activité de la société Entreprise Moderne d'Applications (EMA) est essentiellement dans le service Bâtiment particulièrement en second œuvre Ravalement, Isolation, Etanchéité, ce qui est appelé l'enveloppe du bâtiment.

Cette implantation a comme objectif de regrouper dans un nouveau siège social leurs deux établissements situés à Champs sur Marne (bureaux) et à Le Plessis Belleville (terrain et entrepôt) afin de permettre à la société de continuer sa croissance.

Monsieur Michel AMELINE, Président de la société Entreprise Moderne d'Applications (EMA), a acquis un terrain d'environ 2.500 m<sup>2</sup> situé sur l'îlot 7 du Parc d'Activités du Pays de Meaux pour y implanter son activité.



# UN TERRITOIRE DYNAMIQUE ET DURABLE

## ► L'Arpent Videron : une opportunité pour les logisticiens

Avec près de 11,3 hectares utiles, la ZAC de l'Arpent Videron est à ce jour **le plus grand foncier disponible** sur la CAPM pour des projets immobiliers d'entreprises. Afin de proposer aux logisticiens des solutions d'implantation attractives, **la CAPM s'est accordée avec le promoteur CIBEX sur la vente de ce terrain.**

CIBEX est spécialisé dans l'immobilier d'entreprise de grande taille. Opérateur sérieux, ils ont déjà réalisé sur le territoire le bâtiment DAHER à Poincy et plus récemment la

vente des terrains aux entreprises MFCTR, MOTOBRIE et TOUT FAIRE MATERIAUX.

Le permis de construire pour un bâtiment de 60 000 m<sup>2</sup> adapté aux demandes actuelles des logisticiens a été déposé en Septembre 2017 et est en cours d'instruction. CIBEX espère être en mesure de commercialiser et livrer le bâtiment pour la fin d'année 2019.

Ces implantations **renforceront le rayonnement logistique** de cette partie du territoire déjà riche d'entreprises comme Transports Jacques Barré, DAHER, APTAR, MFCTR, KP1...





### Autres dossiers en cours de traitement :

Au-delà des dossiers qui sont déjà traités, la direction de l'Action Economique accompagne plusieurs autres porteurs de projets potentiellement intéressés par une implantation au sein de la CAPM, tant sur du foncier, propriété de l'Agglomération, que sur un bien issu du second marché.

Les secteurs d'activités sont très variés et proviennent de multiples partenaires tels que nos interlocuteurs du marché immobilier comme Seine et Marne Attractivité, notre prestataire Géolink, ou parfois des intérêts spontanés.

# UN TERRITOIRE DYNAMIQUE ET DURABLE

## FAVORISER AU QUOTIDIEN L'EMPLOI POUR TOUS

Déterminés à favoriser l'emploi pour tous et à lutter contre le chômage en dépit d'un contexte économique national et international extrêmement difficile, les élus de la CAPM positionnent au cœur de leur action une politique de l'emploi équilibrée et réaliste qui perçoit dans toute activité nouvelle la possibilité de créer des embauches.

### LE PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI (PLIE) DU PAYS DE MEAUX / PROGRAMME POUR LA DEUXIÈME CHANCE : UN BILAN PROMETTEUR

Mis en place par la CAPM et ses partenaires dès 2004, le PLIE du Pays de Meaux vise à favoriser l'insertion et le retour à l'emploi des personnes en difficulté. Ce programme novateur cible prioritairement les Demandeurs d'Emploi de Longue Durée (DELD), les jeunes 26/30 ans avec ou sans qualification, les bénéficiaires du RSA ainsi que les personnes ayant une reconnaissance "travailleur handicapé".

Dans une logique de responsabilisation et de valorisation de l'individu, le PP2C accompagne personnellement les chercheurs

d'emploi et leur propose des actions spécifiques et innovantes.

- **L'accompagnement** : Depuis le début du protocole 2014-2020, 1 055 accompagnements ont été réalisés (dont 216 en 2017), soit +122% par rapport à l'objectif fixé dans le protocole de reconduction du PLIE du Pays de Meaux. Au total, 830 contrats de travail ont été signés (dont 197 en 2017) et 186 personnes ont quitté le dispositif en sorties positives (dont 41 en 2017), soit 62%.

- **Les actions phares du PP2C** : le bilan d'orientation définissant ou confirmant le projet professionnel ; les actions de techniques de recherche d'emploi et d'apprentissage des savoir-être ; les préparations à l'entretien d'embauche.

## PERSPECTIVES :

- Multiplication des événements pour l'emploi
- Coordination de l'Alternance

## CHIFFRES CLÉS :

- -1,2 % de jeunes demandeurs d'emploi sur la CAPM ;  
-0.4% pour l'Île-de-France
- 2 248 jeunes de la CAPM accompagnés par la Mission Locale, 578 entrées en emploi
- 1 055 personnes ont bénéficié d'un accompagnement PP2C depuis le début du protocole (dont 216 personnes en 2017)
- 417 recrutements par le biais des clauses sociales d'insertion depuis 2012, dont 50 en 2017

• **L'insertion par l'activité économique** : le PP2C dispose des places sur les différents chantiers d'insertion portés par 2 associations du territoire. L'Association ARILE Chantiers d'insertion : "Collecte, tri et vente de meubles anciens, livres et vêtements", "Collecte et tri du papier".

• **Le dispositif des clauses d'insertion sur le PAMP** : Grâce à la mise en œuvre des clauses sociales dans les marchés publics, 8 opérations de travaux sur le territoire ont généré 19 770 heures d'insertion (construction de la piscine Frot, construction de la salle des fêtes, réhabilitation du Pôle médical, construction des 80 logements secteur Jean Vilar). 8 bénéficiaires du PLIE ont été recrutés.

• **L'emploi** : la chargée des relations entreprises du PLIE du Pays de Meaux favorise la rencontre entre les entreprises (Ballestrero, STB, Bouygues construction, Lidl, Leclerc, BIH...) et les chercheurs d'emploi, et assure le suivi dans l'emploi des participants du PLIE du Pays de Meaux.

• **Le partenariat** : mis en place avec les services de la Ville de Meaux et de la CAPM, les associations et les établissements scolaires, notamment en accueillant des participants du PLIE du Pays de Meaux lors d'immersion

en entreprise et en mettant en place des Contrats Unique d'Insertion (CUI). En 2017, 11 participants du PLIE du Pays de Meaux ont ainsi été recrutés.

### LES ACTIONS GÉNÉRALES POUR L'EMPLOI

La Maison de l'Emploi a réalisé des actions très diverses, **de l'accompagnement des salariés** (99 personnes reçues en entretien individuel) **à l'accompagnement de TPE/PME** (155 entreprises bénéficiaires) en passant par les **offres mises en ligne** (95 offres diffusées de bas niveau de qualification).



# UN TERRITOIRE DYNAMIQUE ET DURABLE

## ► Focus sur les événements pour l'emploi

• **26 événements ont été organisés** par le biais de la Maison de l'Emploi et de la Formation Nord Est 77 (découverte des métiers, opérations de recrutement en nombre, forums, réunion d'information...) et ont attiré plus de 3 000 personnes et mobilisé une centaine d'entreprises et partenaires.

### Quelques exemples :

#### Onet Village Nature :

- Postes à pourvoir : 25
- Personnes présentes : 250
- Personnes recrutées : 19

#### Job dating Interim :

- Postes à pourvoir :
- Entrées/sorties permanentes
- Personnes présentes : 106
- Personnes recrutées : 48

#### BIH :

- Postes à pourvoir :
- Entrées/sorties permanentes
- Personnes présentes : 23
- Personnes recrutées : 9

#### MNS Villages Nature :

- Postes à pourvoir : 45
- Personnes présentes : 33
- Personnes recrutées : 19

#### Magic Rambo :

- Postes à pourvoir :
- Entrées/sorties permanentes

- Personnes présentes : 52
- Personnes recrutées : 24

#### Samsic :

- Postes à pourvoir : 30
- Personnes présentes : 35
- Personnes recrutées : 8

#### Bus de l'emploi :

- Postes à pourvoir :
- Entrées/sorties permanentes
- Personnes présentes : 50
- Personnes recrutées : 37

#### Triangle interim :

- Postes à pourvoir :
- Entrées/sorties permanentes
- Personnes présentes : 32
- Personnes recrutées : 19

#### Triangle intérim :

- Postes à pourvoir :
- Entrées/sorties permanentes
- Personnes présentes : 32
- Personnes recrutées : 9

#### Randstad :

- Postes à pourvoir :
- Entrées/sorties permanentes
- Personnes présentes : 38
- Personnes recrutées : 26

#### Transdev Marne et Morin :

- Postes à pourvoir : 12
- Personnes présentes : 32
- Personnes recrutées : 12



- **Le Forum des Jobs d'été**

Organisé en partenariat avec le Service Jeunesse de la Ville de Meaux, 795 jeunes ont été accueillis, plus de 300 postes ont été proposés et 700 CV ont été déposés.

### **DES ACTIONS PLUS SPÉCIFIQUES FINANCÉES PAR LA CAPM**

- **Le "Défi 40 jeunes"**

Plus de 700 jeunes de la Mission Locale ont bénéficié du dispositif "Défi 40 jeunes" (50 jeunes par an en moyenne). On compte entre 70 et 75% de sorties positives.

- **Le "Défi 50 seniors"**

**Mettre en place un accompagnement de 6 mois** renouvelable une fois, de type coaching, pour 50 personnes, avec un référent unique pour chaque demandeur et a minima un entretien de contact toutes les 2 semaines, c'est l'objectif du "Défi 50 seniors". **Plus de 350 seniors de la CAPM ont bénéficié de ce dispositif depuis sa création en 2012 avec plus de 60% de retour à l'emploi.**



# UN TERRITOIRE DYNAMIQUE ET DURABLE

## DÉVELOPPER L'ALTERNANCE : UN ENJEU POUR L'AVENIR

### • La coordination de l'Alternance

Le diagnostic territorial partagé du PACTE NE77 a permis de constater une chute du nombre de contrats signés en alternance depuis 7 ans. Pourtant, le territoire offre de nombreux atouts : une offre de formation initiale large, un bon taux de réussite en voie professionnelle, une offre de formation supérieure disponible, une offre riche sur l'alternance couvrant les métiers en tension et une représentation de tous les secteurs d'activités en matière de formation.

Avec le soutien des élus de la CAPM, la Maison de l'Emploi et de la Formation (MDEF) a donc lancé une coordination de l'alternance.

Les objectifs sont de créer des synergies inter-partenariales avec l'ensemble des parties prenantes. Les acteurs de l'alternance se connaissent et se reconnaissent mais identifient le manque de lieux d'échanges et de concertation pour pouvoir lever les freins, enrichir les pratiques et enrayer la baisse constatée depuis plusieurs années. Le rôle de la MDEF est donc de coordonner et de fédérer ces acteurs.

## Ce travail commun s'est traduit par :

- **L'organisation d'Altertour** en mai et novembre 2017 (**105 participants**) permettant de promouvoir l'alternance et de faire connaître les conditions d'accès propres à chaque CFA/UFA, auprès des collègues, des lycées, des parents d'élèves et des entreprises. De l'IMA de Chauconin-Neufmontiers jusqu'à l'UFA du Gué à Tresmes, en passant par l'UFA Jean Rose et le CFA BTP Ocquerre, les participants ont pu découvrir les différentes installations et plateaux techniques mis à la disposition des apprentis. Ils ont eu l'occasion d'observer les apprentis en situation de travail, et d'échanger avec eux et leurs professeurs sur leur parcours professionnel. **Cet évènement sera reconduit le 15 novembre 2018.**

- **La mise en place d'ateliers savoir-être à destination des élèves.** A partir d'un constat commun entre les principaux de collèges, les directeurs de CFA, les développeurs de l'apprentissage, les chefs d'entreprises, il a été identifié la nécessité de préparer les élèves à la découverte du monde professionnel.

Suite à ce constat, la coordination a produit un contenu pédagogique d'ateliers "Passe-





port vers le Monde du Travail” et mobilisé des intervenants pour animer ces ateliers dans les collèges et lycées.

**- La création d'une cartographie interactive de l'offre de formation en alternance**

La coordination a permis la création d'une cartographie des établissements proposant des formations en alternance sur le territoire Nord-Est 77. Celle-ci regroupe diverses informations telles que les formations et diplômes proposés, les personnes à contacter, les modalités d'accès... Mise en ligne en juin 2017, elle a généré **1 453 visites sur les 6 derniers mois de l'année 2017**.

**- La 1<sup>ère</sup> édition du Forum de l'Alternance a été organisée le mercredi 28 mars au Colisée.** Plus de 400 visiteurs sont venus profiter des 40 exposants mobilisés pour cet événement : entreprises, centres de formation, organismes d'information et de conseils...

Des ateliers originaux tels que la simulation d'entretien ou encore le coaching sur l'image de soi ont rythmé cette journée et les visiteurs ont pu assister à une conférence sur l'apprentissage animée par le Développeur de l'Apprentissage Territorial Est 77 ou encore participer à un quizz de l'alternance animé par la Place des métiers.

# UN TERRITOIRE DYNAMIQUE ET DURABLE

## LIMITER L'AMPLEUR DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Profondément attachée aux principes du développement durable et ayant bâti une stratégie énergétique concertée et efficace, la CAPM s'est vu reconnaître le titre de "Territoire à énergie positive en devenir" en février 2015.



## PERSPECTIVES :

- Travailler le nouveau volet air du plan climat
- Modernisation du réseau chaleur
- Projet de création d'un parc solaire
- Nouvelle compétence obligatoire de la CAPM : gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Développement des bornes de recharge pour les véhicules électriques et hybrides
- Réduire les consommations énergétiques du patrimoine public (communautaire et communal)
- Développer la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique du territoire
- Aider les habitants dans la maîtrise de leurs consommations d'énergie
- Préserver les espaces à enjeux et constituer une trame écologique et paysagère
- Sensibiliser à la protection de l'environnement en général et des zones humides en particulier.

## CHIFFRES CLÉS :

- 16 000 équivalent-logements raccordés aux réseaux chaleur de Meaux
- 670 équivalents logements supplémentaires (par rapport à 2017) chauffés par la géothermie
- 1 unité de méthanisation à Chauconin-Neufmontiers
- 14 permanences à l'Espace Info-Energie
- 4 000 visiteurs au Salon de l'habitat
- 1,2 million € d'aides publiques mobilisées pour le PIG dont 150 000 € attribués par la CAPM.

La stratégie énergétique de la CAPM, développée notamment à travers son Plan Climat Energie Territorial (PCET), a été retenue au titre des **"Territoires à énergie positive en devenir"** le 9 février 2015.

La CAPM s'engage ainsi dans la démarche de labellisation "Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte". Les collectivités labellisées se verront attribuer une aide financière de 500 000 € à 2 millions € afin de financer rapidement des projets contribuant à la transition énergétique pour la croissance verte, dans tous les domaines.

En vue de l'obtention de ce label, le ministère de la Transition écologique et solidaire et l'ADEME s'engagent à apporter un soutien technique, méthodologique, de réseau voire financier pour élaborer et mettre en œuvre le programme d'actions.

Pour mémoire, le PCET, adopté en mai 2014 par la CAPM, s'articule autour de 2 enjeux complémentaires : **atténuer les effets du changement climatique et s'adapter à ses effets.**

36 actions sont proposées pour les 5 ans à venir dans 7 domaines : le patrimoine de la collectivité, les transports, le logement, l'urbanisme, les énergies renouvelables, l'économie locale et la communication.

### LA RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES DU PATRIMOINE PUBLIC

À titre d'exemple, le complexe sportif Tauziet a été raccordé à la géothermie depuis janvier 2015. La reconstruction de la **piscine Frot** livrée en 2017 a également eu un impact positif sur les consommations énergétiques, eau comprise. Des travaux ont aussi été réalisés en 2016 sur la **Maison de l'Economie et de l'Emploi** permettant l'amélioration du confort des usagers et des économies d'énergie.

En 2015, le passage de **deux à une collecte des ordures ménagères** par semaine sur les communes de Trilbardou, Vignely, Isles-lès-Villenoy, Fublaines et Montceaux a permis de réduire la consommation de carburant de 20 000 €. Depuis début 2016, les communes de Barcy, Chambry, Germigny-l'Évêque, Penchard et Poincy sont elles aussi collectées une fois par semaine. Cela a permis de réduire les émissions de gaz à effet de serre et les coûts de consommation du carburant en rationalisant les déplacements (-6% par rapport à 2015).



# UN TERRITOIRE DYNAMIQUE ET DURABLE

## LE DÉVELOPPEMENT DE LA PART DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

### ► Par l'extension et la modernisation du réseau de chaleur

L'extension et la modernisation du réseau de chaleur permet la poursuite du développement des énergies renouvelables sur le territoire et l'accès pour un maximum d'usagers à une chaleur à prix réduit (chauffage ou eau chaude sanitaire).

Le Syndicat Mixte pour la Géothermie à Meaux (SMGM) a prévu un développement important du réseau et notamment le raccordement d'un ensemble de bâtiments publics et privés. **En 2017, environ 670 équivalent-logements supplémentaires** ont été raccordés, dont l'intégralité des reconstructions de la rénovation urbaine.

Au total, il y a **16 000 équivalent-logements raccordés sur les trois réseaux de chaleur de Meaux**. Ceci comprend le complexe aquatique Frot et la salle des fêtes de Meaux comptant respectivement pour 120 et 100 équivalents logements. 8% sont des bâtiments municipaux et 8% concernent l'hôpital de Meaux et ses annexes. Pour 2018, il est prévu de raccorder 150 logements supplémentaires.

Concernant les travaux de modernisation ou renouvellement, plusieurs puits géothermiques ont été partiellement rechemisés. Des travaux de modernisation de la turbine de Beauval ont été engagés. En 2017, des tronçons de réseaux ont été remplacés.

### ► Par l'implantation d'une unité de méthanisation

L'unité de méthanisation de la SAS Biogaz Meaux à Chauconin-Neufmontiers est opérationnelle depuis juin 2016. Le processus de méthanisation permet l'alimentation de l'unité de production de gaz par des produits issus de l'agriculture. Le gaz produit représenterait l'énergie utilisée en chauffage et eau chaude pour environ 1 550 logements. C'est un **véritable atout pour le territoire**, tout à la fois pour l'agriculture locale et pour la diversification des sources d'énergie.

Plusieurs visites ont été organisées pour les élus fin 2016. En partenariat avec la CAPM, la région et le SDESM, l'ARENE Île-de-France a animé en novembre 2016 un séminaire sur la méthanisation permettant aux participants de découvrir la nouvelle unité de méthanisation et la station GNV (Gaz naturel pour véhicules) qui alimente les bus du territoire.

### ► Par la création d'un parc solaire

Le projet de création d'un parc solaire constitue un projet emblématique pour notre territoire qui a vocation à constituer une vitrine régionale des énergies renouvelables en Ile de France. Le projet Meldois porté par la société française Langa a remporté l'appel d'offre national. L'annonce a été faite le 28 juillet 2017 par le ministre Nicolas Hulot. Langa va y investir 11 millions d'euros. Une telle installation permettra de transformer la lumière du soleil en électricité, à très grande échelle. Sur une emprise totale de 26 hectares, avec une puissance de 17,3 GWh, ce sera le plus grand parc solaire francilien. La production correspondra à la consommation électrique annuelle - chauffage inclus - d'environ 7 250 habitants, et 11 600 tonnes de CO<sub>2</sub> évitées.

Les travaux vont débuter après l'été 2018 pour une durée de 9 mois et la mise en service est programmée pour le premier semestre 2019.

### ► Par un projet de microcentrale hydroélectrique

Une convention de partenariat a été signée le 4 novembre 2016 entre Voies Navigables de France (VNF) et un développeur et exploitant de centrales hydroélectriques afin de

favoriser le développement et l'exploitation d'unités de production hydroélectriques au droit d'ouvrages VNF sur la Seine et la Marne. A l'occasion de la reconstruction du nouveau barrage de Meaux, un emplacement a été réservé en rive droite, pour accueillir quatre turbines immergées. En se contentant de faibles chutes, celles-ci limiteront les impacts sur le milieu et n'entraveront pas la circulation des poissons. Le travail de définition du projet s'est poursuivi en 2017. VNF prévoit le lancement des travaux en 2020.

## L'AIDE AUX HABITANTS DANS LA MAÎTRISE DE LEUR CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

### ► L'Espace Info-Energie

- 14 permanences ont été organisées pour répondre aux questions concernant la thématique Habitat. 20 rendez-vous individualisés ont été pris. L'Espace est également accessible par mail et téléphone. **Le nombre de contacts téléphoniques a augmenté en 2017.**

- Les animations du territoire, liées aux enjeux énergétiques, ont été nombreuses : plus de 170 personnes ont été sensibilisées sur le **Salon de l'habitat** du 10 au 12 novembre; un **livret répertoriant toutes les animations**

**gratuites** sur enjeux du développement durable proposées aux écoles a été publié. En 2018, il est prévu de proposer à nouveau des **balades thermiques** et une nouvelle animation "accompagnement de rénovation énergétique d'une zone pavillonnaire".

- Le premier Forum Habitat Energie de la ville de Villenoy s'est tenu le 23 Septembre 2017, l'Espace Info énergie de la CAPM (SEME) y a participé.

#### ► Les aides financières pour les travaux

Les dispositifs incitatifs pour réaliser des économies d'énergie dans l'habitat se sont poursuivis à travers le Programme d'Intérêt Général (PIG) "Energie Habitat". **En termes de nombre de dossiers subventionnés, le Pays de Meaux a largement dépassé ses objectifs initiaux : sur la période 2012-2017, 579 logements ont fait l'objet d'une notification de subventions sur 459 logements objectifs lors des études préalables (objectif rempli à 126 %).**

Les retombées économiques sont majeures avec **7,8 millions € de travaux engagés**, sachant que 53% des entreprises qui sont intervenues sont issues du territoire communautaire et 19% supplémentaires sont seine-et-marnaises (hors CAPM). On comptabilise environ 1,1 millions de subventions mobilisées, tous financeurs confondus.

## LA RÉDUCTION DE LA VULNÉRABILITÉ DU TERRITOIRE AUX IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

La principale vulnérabilité du territoire est le **risque d'inondation**. La gestion des risques d'inondation, à travers la définition de **Territoires à Risque important d'Inondation (TRI)**, est une compétence de l'Etat, relayée localement dans les Plans Communaux de Sauvegarde (PCS). 5 communes de la CAPM sont inscrites en TRI. Parallèlement, les collectivités peuvent bénéficier de **cofinancements de l'État en intégrant des Programmes d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)** qui ont pour objet de promouvoir une gestion intégrée des risques d'inondation afin de limiter l'impact des inondations sur la santé humaine, les activités économiques, le patrimoine et l'environnement.

La Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation (SLGRI) pour le TRI de Meaux a été approuvée par arrêté préfectoral du 9 mars 2017. Elle prévoit une quinzaine d'actions dont certaines ont d'ores et déjà été intégrées par la CAPM dans le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) de la Seine et de la Marne francilienne.

Le PAPI de la Seine et de la Marne franciliennes, projet porté par l'Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB), a été

labellisé pour une durée de 6 ans (2013-2019) par la Commission Mixte Inondation (CMI).

La CAPM, avec la Ville de Meaux, a saisi l'opportunité de rejoindre ce PAPI, afin de pouvoir prétendre à divers cofinancements d'actions permettant d'améliorer la gestion de la crue et de réduire la vulnérabilité des personnes et des biens, ainsi que d'actions visant à améliorer la connaissance du risque inondation. Le Conseil Communautaire a approuvé le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) de la Seine et de la Marne franciliennes et la convention cadre de financement afférente et la signature de la convention avec l'EPTB a eu lieu en janvier 2017. Elle comprend les actions suivantes :

- Sensibilisation du grand public à la culture du fleuve ;
- Communication vers les syndics, les bailleurs sociaux, les gestionnaires de parcs immobiliers ;
- Mise à jour des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) et réalisation d'un plan intercommunal de sauvegarde ;
- Mise en place d'un plan de continuité d'activité des services ;
- Préservation, restauration et gestion des champs d'expansion de crue et des zones humides ;
- Etude de vulnérabilité de l'usine de production d'eau potable de la ville de Meaux

- Travaux de réduction de la vulnérabilité au risque Inondation de l'usine d'eau potable.

Enfin, au 1<sup>er</sup> janvier 2018, la compétence "gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)", portant sur l'aménagement des cours d'eau, des bassins versants, la prévention des inondations, la gestion et l'aménagement des zones humides, devient obligatoire pour les intercommunalités à fiscalité propre. Dans cette perspective, les actions engagées à travers les PAPI sont autant d'atouts pour appréhender les enjeux de cette nouvelle compétence. Ainsi, un diagnostic de vulnérabilité du territoire à l'échelle des 22 communes de la CAPM va être engagé début 2019 avec le concours de l'Etablissement Public Territorial de Bassin.

## LA PROMOTION DES DÉPLACEMENTS ALTERNATIFS À LA VOITURE INDIVIDUELLE

### ► Les transports routiers

En 2015, la CAPM a lancé une étude sur la gare routière et son environnement (sous financement Ile de France Mobilités IDFM – ex STIF). L'objectif est d'améliorer la qualité de services des usagers, fluidifier et sécuriser tous les modes de déplacements et favoriser l'intermodalité. Dans le cadre du réaménagement de la gare SNCF et de sa mise en accessibilité (2018-2019), des abris vélos sécurisés seront installés à Meaux.

En 2017, IDFM a achevé l'étude d'objectif de restructuration des transports entamée en 2014 en partenariat avec la CAPM. Les enjeux de cette étude étaient de projeter un réseau cible permettant d'améliorer l'offre de transport existante, de rendre attractif le réseau de bus et de desservir au mieux tous secteurs de la CAPM. La mise en œuvre de cette réorganisation nécessite au préalable la réalisation d'études complémentaires et de travaux.

C'est dans ce cadre qu'a débuté l'étude sur la réorganisation du Pôle d'Echange Multimodal de Meaux classé "grand pôle de correspondance". L'étude Pôle Gare de Meaux est réalisée dans l'optique d'aboutir à un contrat de pôle partagé qui devra permettre de répondre aux objectifs suivants :

- Donner une information claire, continue, multimodale et multi-transporteurs ;
- Proposer du confort et de la sécurité (correspondances et attente) ;
- Faciliter l'intermodalité et l'optimisation des correspondances bus ;
- Présenter des cheminements piétons sécurisés, confortables, et accessibles aux PMR ;
- Offrir des aires de stationnement et d'accès vélos sécurisés ;
- Comprendre des aires de dépose minute automobiles dédiées et sécurisées.

Par ailleurs, les travaux d'amélioration du pôle gare de Trilport se sont poursuivis en 2017 et ceux conduits sur deux rues (Aveline et Saint Fiacre) ont été achevés.

La CAPM est parvenue à obtenir, après la tenue du premier comité de pilotage avec la SNCF, la promesse d'inscription au schéma directeur de la ligne P (qui définit les actions pour les 15 prochaines années) d'études permettant des améliorations à court terme avec une ré-étude des sillons et avec l'électrification de la ligne de La Ferté-Milon à plus long terme. En parallèle, l'optimisation du Technicentre de Paris-Est devrait également limiter la circulation de trains courts et des actions sont menées pour améliorer l'information des voyageurs en gare et sur internet. Enfin, les travaux d'accessibilité de la gare de Meaux sont programmés jusqu'en 2020.

### ► Les itinéraires piétons et cyclables

Le développement des itinéraires cyclables est à nouveau à l'étude maintenant que l'obtention de subventions régionales ou départementales est à nouveau possible dans un cadre contractuel (2018).





De surcroît, les demandes, tant des communes que des citoyens, portent aujourd'hui sur le développement du réseau cyclable inter-urbain de l'agglomération.

Ces projets se situent le plus souvent le long des routes départementales telles que :

- la RD 603 : piste cyclable fortement dégradée entre Trilport et Meaux ;
- la chaussée de Paris (Meaux-Villenoy) vers les Saisons de Meaux et Chauconin-Neufmontiers ;
- la RD 360 entre Nanteuil-lès-Meaux et Meaux (avenue François de Tesson) ;
- la RD 330 entre Crégy-lès-Meaux et Meaux : liaison très utilisée pour accéder à la gare de Meaux et au lycée Moissan ;
- la RD5 qui traverse Isles-lès-Villenoy et Villenoy.

En mars 2018, un parking vélo sécurisé à la gare (Véligo) sera mis en place. Ces 40 places sécurisées seront accessibles avec un pass Navigo.

Parallèlement, la Ville de Meaux développe son "Plan vélo 2020" intra-muros, avec l'objectif de doublement de son réseau cyclable et divers aménagements de type "vélo-rue" en centre ancien.

## recharge véhicules électriques



### ► Le développement des bornes de recharge

Le développement des bornes de recharge pour les véhicules électriques et hybrides est aussi important pour le territoire. Quelques communes de la CAPM ont conventionné en 2016 avec le SDESM qui propose l'installation de bornes libres d'accès et disponibles sur le domaine public.

Aujourd'hui Mareuil-lès-Meaux, Montceaux-lès-Meaux, Chauconin-Neufmontiers, Isles-lès-Villenoy et Monthyon sont dotés de ces bornes dont le fonctionnement est délégué au SDESM.

Un second programme d'installation débutera en 2018 et permettra le cas échéant d'étendre le réseau des bornes sur le territoire communautaire.

# UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SÛR

## PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

Afin de favoriser tout à la fois les modes de déplacement « doux », la qualité des activités de promenade et de randonnée des habitants du Pays de Meaux et l'attractivité touristique du territoire, la CAPM poursuit l'aménagement du patrimoine naturel du territoire.



## PERSPECTIVES :

- Travaux d'aménagement de l'Espace Naturel Sensible des Olivettes
- Nouvelles animations "nature"
- Zéro phyto dans l'ensemble des espaces publics

## CHIFFRES CLÉS :

- 90 personnes présentes aux Sorties Nature

### LA PROGRESSION DE LA TRAME VERTE ET BLEUE

Dans le cadre de l'élaboration de la trame verte et bleue d'agglomération, la CAPM réalise **des voies vertes permettant de relier les 22 communes**, les principaux espaces verts de l'agglomération et les équipements d'intérêt communautaire. Ce projet vise également une **mise en valeur de la Marne et du canal de l'Ourcq**.

En 2016 puis 2017 (2<sup>ème</sup> tranche), une **nouvelle voie verte** a été créée à Meaux le long de la Marne, quai Jacques Prévert hors financements de la CAPM. Le développement de la trame verte d'agglomération sera à étudier dans le cadre des nouvelles contractualisations avec le Département (CID) et la Région.

### LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE NATUREL DU TERRITOIRE

**L'Espace Naturel Sensible des Olivettes**, géré par le Département, est ouvert au public depuis mai 2017. Cette ancienne sablière, située dans une boucle de la Marne sur les communes de Trilbardou et Charentray, constitue un plan d'eau de plus de 100 hectares. Elle abrite une avifaune remarquable en période de nidification et d'hivernage. Des travaux d'aménagement permettront bientôt au grand public de découvrir le

patrimoine naturel et paysager du site. Les palissades d'observation seront remplacées par des observatoires ornithologiques. Dans ce cadre, des animations sont proposées par l'AVEN du Grand Voyeux et le CORIF (Centre Ornithologique Ile-de-France).

La CAPM mène des actions de sensibilisation à la protection de l'environnement, notamment des zones humides. En 2015, la CAPM, en partenariat avec l'AVEN du Grand Voyeux, a organisé des **Sorties Nature**. Pour leur troisième édition, elles ont attiré 90 personnes. Une dizaine d'autres animations "nature" seront proposées en 2018.

La loi de transition énergétique pour la croissance verte a prévu la mise en place de l'objectif **zéro phyto** dans l'ensemble des espaces publics à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 : interdiction de l'usage des produits phytosanitaires par l'État, les collectivités locales et établissements publics pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts, et les voiries. Dans ce cadre, les élus de la CAPM ont échangé en début d'année sur les bonnes pratiques et notamment sur la démarche "**zéro phyto**" à Chauconin-Neufmontiers. La commune a reçu le Trophée Zéro Phyt'Eau et le Trophée Terres Saines.

# UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SÛR

## PROMOUVOIR LE MUSÉE DE LA GRANDE GUERRE

La CAPM est très fière du succès rencontré par son équipement touristique et culturel phare, le musée de la Grande Guerre. Accessible au plus grand nombre, il propose une programmation toujours plus riche et diversifiée.



## PERSPECTIVES :

- Exposition "Familles à l'épreuve de la guerre"
- Cibler les familles franciliennes
- 2018, dernière année de commémoration du Centenaire avec une programmation spéciale

## CHIFFRES CLÉS :

- Plus de 641 000 visiteurs depuis son ouverture
- 91 000 visiteurs en 2017
- La programmation culturelle a attiré à elle seule 26 500 personnes en 2017, soit une augmentation de 20% par rapport à 2016

### LE CENTENAIRE, UN ÉVÈNEMENT MAJEUR

L'année 2014 a inauguré cinq années de riche commémoration pour le Centenaire de la Grande Guerre. De nombreux parcours et activités ont été spécifiquement proposés au musée de la Grande Guerre, cœur de la célébration du Centenaire, et aux alentours. L'année 2017 a été un beau succès de fréquentation avec 2 000 visiteurs de plus qu'en 2016, soit une augmentation de 2% alors que le contexte national était à la baisse de la fréquentation des musées.

#### ► Les temps forts au Musée

#### L'exposition temporaire "De terre et d'acier : l'archéologie de la Grande Guerre"

s'est intéressée aux vestiges enfouis de la Première Guerre mondiale et a attiré 18 500 visiteurs. En lien avec cette exposition, le musée a programmé de nombreux événements notamment autour des journées nationales de l'archéologie ainsi que de nombreuses visites-ateliers en famille pour découvrir le métier d'archéologue. Ces offres ont permis de s'adresser aussi bien aux non-initiés qu'aux férus d'archéologie et aux familles.

Le musée a accueilli l'installation multimédia interactive "Soleil blanc". Cette œuvre contemporaine de Pierre Jodlowski et David Coste invitait le visiteur à une expérience émotionnelle, au cœur d'un baraquement en bois qui abrite une table d'opération militaire sur laquelle s'animait une carte d'état-major de 1918. Près de 6 200 personnes ont testé cette expérience.

Le musée a participé également aux **grands rendez-vous nationaux** tels que la Nuit des musées, les Journées européennes du patrimoine ou encore les journées nationales de l'archéologie.

#### ► Le Centenaire en Pays de Meaux

A travers sa programmation, le musée a commémoré les grands événements qui ont marqué l'année 1917 avec notamment des visites guidées et des concerts sur l'entrée en guerre des Etats-Unis et l'accueil d'un colloque international sur la philanthropie américaine dans la Grande Guerre, ou encore un zoom sur la révolution russe à travers une conférence et un concert.

# UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SÛR

## ► Préparer l'après-centenaire

Cinq ans après son ouverture, le musée a souhaité faire un point d'étape en commandant une **étude marketing complète** avec une partie dédiée à l'étude de ses publics et de ses attentes. Les premiers résultats de cette étude, connus au cours du 3<sup>e</sup> trimestre 2016, ont permis de réorienter les axes de développement (communication, offre en direction des publics...) pour 2017 avec un objectif : cibler avant tout les familles franciliennes. Ainsi, le musée a décidé de réaliser une campagne de communication donnant "à voir le musée" en amont de la visite afin de convaincre le public familial que ce musée d'Histoire et de société est fait pour lui. **Les résultats de ce nouvel axe de communication ont été probants puisque le public individuel a augmenté en 2017 de 10% par rapport à 2016, avec une large représentation de l'Île-de-France.**



## UN MUSÉE TOUJOURS PLUS ATTRACTIF

Le bilan des premiers dimanches du mois gratuits, lancés en 2017, est lui aussi très satisfaisant avec en moyenne 560 visiteurs contre 180 un dimanche "classique" payant. La majorité de ces visiteurs sont des primo-visiteurs pour qui la gratuité est clairement un déclencheur de leur venue.

### ► Pour tous les publics

- **Le jeune public** : le musée a renforcé les actions en faveur des familles. Les ateliers-familles existants ont été consolidés, notamment pendant les vacances scolaires. Face aux succès des visites et ateliers, comme "Le soldat maladroit" ou "Mobilisés pour le brevet !", la programmation de ces rendez-vous a été doublée.

- **Le public scolaire** : l'année 2017 a été l'occasion d'accueillir 34 000 scolaires, soit une augmentation de 5 % par rapport à 2016. Les scolaires représentent 39 % de la fréquentation globale du musée.

- **Les publics en situation de handicap** : le musée poursuit son développement des visites guidées en LSF à destination du



grand public, comme la visite "Signer l'Histoire : la musée en langue des signes" ou lors des Journées du patrimoine.

- **Les publics éloignés** : en 2017, l'équipe du musée a renforcé ses actions auprès des publics éloignés. Pour la sixième année, le musée a participé aux Portes du Temps, des jeunes et du patrimoine, opération créée par le Ministère de la Culture. Plus de 500 jeunes issus de quartiers sensibles ont pu découvrir les collections et participer à un atelier animé par un spécialiste.

- **Un partenariat avec le centre pénitentiaire de Meaux-Chauconin-Neufmontiers**

Le musée poursuit le partenariat initié en 2013 avec le centre pénitentiaire de Chauconin-Neufmontiers. Ainsi, plusieurs actions ont été mises en place en 2017. Le musée renforce ses partenariats avec le SPIP 77 et la PJJ 77 afin de toucher un public varié et de participer à sa réinsertion par la culture.

► **Sur tous les thèmes : quelques exemples**

"Mobilisés pour le brevet !" est un atelier destiné aux collégiens souhaitant réviser leur programme du brevet dans des conditions originales et pédagogiques, s'est poursuivi.

Evènement attendu par de nombreux visiteurs, le week-end dédié à la reconstitution historique ne cesse de se développer en accueillant des reconstituants toujours plus nombreux pour le plus grand plaisir du public. Envols de pigeons voyageurs, reconstitution de bataille, repas à la cuisine roulante de l'époque...une plongée en 14/18 !

Le musée a aussi organisé pour la seconde fois un **salon de la BD** qui a permis au public de rencontrer des scénaristes et des dessinateurs travaillant sur la Grande Guerre.

► **Une collection qui s'agrandit**

Au fil des années, la collection du musée continue de s'agrandir grâce aux dons et aux différentes acquisitions.



# UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SÛR

## DÉVELOPPER UN ACCÈS À LA CULTURE POUR TOUS

Une offre culturelle variée participe d'une qualité de vie partagée à l'échelle d'un territoire. Les élus du Pays de Meaux mettent un point d'honneur à ce que chacun bénéficie d'animations grâce à des structures culturelles de proximité.





## PERSPECTIVES :

- Développement de l'enseignement musical scolaire
- Poursuite de la mise en réseau de la lecture publique

## CHIFFRES CLÉS :

- 788 visites guidées assurées par les guides conférenciers du service Patrimoine - Art et Histoire du Pays de Meaux
- 65 manifestations organisées par l'Harmonie du Pays de Meaux
- 1 272 élèves et musiciens à l'Harmonie et au Conservatoire
- 4 projets "classes instrumentales" et 4 classes "à horaires aménagés musique"
- 53 classes des écoles de la CAPM desservies par le bibliobus

### UN SERVICE DE LECTURE PUBLIQUE APPRÉCIÉ ET CONVIVIAL

#### ► Un bibliobus toujours plébiscité par les habitants

Avec 830 inscrits, 1 700 livres achetés, une collection de plus de 40 000 documents, 30 000 prêts et des animations ayant réuni plus de 1300 personnes (dont 400 lors de spectacles en crèches, RAM, CAT...), le service de lecture publique itinérant a poursuivi en 2017 sa mission de rendre les livres accessibles à tous.

En 2017, le bibliobus a également desservi **53 classes** des écoles de communes sans bibliothèque de la CAPM, ce qui représente **1 298 enfants** accueillis.



#### ► Les nouveautés 2017 : partenariat avec la MJC du Pays de Meaux

Sur la période de mai 2017 à juin 2018, la MJC et la LPI ont collaboré pour mettre en œuvre des actions conjointes de découverte et de valorisation du Bibliobus :

##### • Pour les scolaires :

À Fublaines et Monthyon : rallyes-lectures ayant pour objectif d'apprendre aux enfants à rechercher l'information dans un fonds documentaire, pour découvrir et approfondir ses connaissances sur un thème décidé avec les équipes éducatives. (Fublaines : le Moyen Age, Monthyon : les sciences).

##### • Pour le grand public :

- Partenaire de la MJC dans l'accompagnement à l'initiation aux sciences du Forum des Sciences le 1<sup>er</sup> juillet 2017 à Varreddes.
- Spectacle de contes le 9 décembre 2017 à Meaux organisé par la LPI dans les locaux MJC.
- Concert et scène ouverte le 30 juin 2018 à Montceaux-lès-Meaux pour favoriser la découverte de jeunes talents et renforcer les liens de proximité, la convivialité et les échanges autour de la Culture.

# UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SÛR



## ► Le Conservatoire de musique

Afin de promouvoir l'enseignement musical, le Conservatoire de musique propose désormais 4 classes dites "à horaires aménagés musique" (CHAM) : une classe de 6<sup>ème</sup> avec 12 élèves, une classe de 5<sup>ème</sup> avec 14 élèves, une classe de 4<sup>ème</sup> avec 7 élèves et une classe de 3<sup>ème</sup> avec 3 élèves, soit 35 élèves, tous issus du collège Henri Dunant.

Les cours de Formation musicale pour ces quatre niveaux sont donnés au Conservatoire par un professeur dédié, à raison de deux heures d'enseignement hebdomadaire pour les deux premiers niveaux 1C1 et 1C2,

dispensés dès la prochaine rentrée scolaire, le jeudi de 14h à 16h. Pour les niveaux suivants du cycle, les trois autres professeurs de formation prendront en charge les élèves de niveaux 1C2+ et 1C3.

En complément de cet enseignement, 7 autres professeurs sont dédiés à l'enseignement de pratiques instrumentales : violon, contrebasse, clarinette, piano, guitare et flûte traversière.

Le Conservatoire développe également ses "ateliers découverte d'instruments" en direction des jeunes élèves des classes d'éveil et d'initiation.

- **Le Conservatoire poursuit ses animations scolaires.**

Avec ses 390 élèves et ses 24 professeurs, le Conservatoire de musique organise et produit chaque année : dix auditions internes inter-classes, cinq auditions internes de classes, un grand concert de la Saint-Valentin, un gala, de nombreux concerts de musique de chambre par les élèves et les professeurs, concerts de musiques anciennes, un concert-spectacle par année de la classe de chant lyrique, un Concert de Noël ou du Jour de l'An.

Le Conservatoire participe à Meaux en plein cœur, à "Rendez-vous au jardin" et à la "Nuit des musées".



Le Conservatoire donnera en 2019, une audition à l'espace culturel Charles Beauchart dans le cadre de l'action "lecture pour tous".



# UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SÛR

## INITIER UNE POLITIQUE SPORTIVE AMBITIEUSE

Le développement des pratiques sportives est tout autant un outil de santé, d'éducation et de citoyenneté qu'un vecteur de lien social entre tous les habitants. C'est pourquoi la CAPM initie une politique sportive ambitieuse et dynamique.



## PERSPECTIVES :

- Démolition et reconstruction de la piscine Frot
- Construction d'une piscine à Nanteuil-lès-Meaux
- 1<sup>ère</sup> édition du Trail Soldat de la Marne
- 16<sup>e</sup> édition de SportissiMeaux

## CHIFFRES CLÉS :

- 590 enfants accueillis à l'EIS
- 10 000 participants à SportissiMeaux
- 50 séances pour apprendre à nager à chaque élève du territoire

### LE SUCCÈS DE L'ECOLE INTERCOMMUNALE DES SPORTS (EIS)

Depuis sa création en 2012, l'EIS propose, aux enfants de 4 à 10 ans, de multiples activités physiques et sportives, favorisant l'éveil et l'épanouissement. Afin de pouvoir accueillir un nombre important d'enfants, l'EIS est répartie sur 3 pôles : Meaux, Nanteuil-lès-Meaux et Crégy-lès-Meaux. En 2017, **590 enfants ont participé aux diverses disciplines sportives de l'EIS.**

**Des actions de sensibilisation à la santé sont également menées. En 2017, un programme de sensibilisation à la diététique** a été mis en place durant l'année, appuyé par des professionnels de santé et des supports pédagogiques. Cette opération baptisée **"Pass'sport pour ta santé"** et organisée en partenariat avec la Mutuelle Bleue, a été présentée à chaque enfant dans le cadre de son activité à l'EIS le samedi matin. Le thème abordé cette année était "les besoins du corps" et les enfants ont pu s'appuyer sur le support "play'dagogique" afin d'appréhender de manière ludique les différents savoirs.

Comme chaque année, **différentes animations ont été proposées aux enfants** : une course à obstacles a été organisée le 26 mai au complexe Tauziet de Meaux, la chasse au

trésor dans les rues du centre-ville de Meaux a eu lieu mi-juin, des semaines de stages sportifs animent chaque vacances scolaires. La fête de fin d'année des 4-5 ans a eu lieu dans un parc de jeux. Ils ont aussi eu le droit à un arbre de Noël avec des petits jeux, une distribution de chocolats et de bonnets du Père Noël. Enfin, la rencontre sportive inter-gymnases de fin d'année a également été un moment fort.

### LES RENDEZ-VOUS SPORTIFS INCONTOURNABLES DU PAYS DE MEAUX

#### ► La 16<sup>e</sup> édition de SportissiMeaux

Cette manifestation, très prisée par les habitants du Pays de Meaux, a été une nouvelle fois l'occasion de **prouver le dynamisme du tissu sportif communautaire, grâce à la présence d'associations sportives toujours plus nombreuses** (90 associations dont 20 issues de la CAPM) et à de multiples démonstrations.

SportissiMeaux demeure à ce jour le **1<sup>er</sup> forum associatif seine-et-marnais** et demeure **un concept unique en Ile-de-France**. L'espace Cultur'àMeaux qui s'est installé à SportissiMeaux en 2016 a de nouveau donné cette année aux familles la possibilité d'inscrire leurs enfants aux disciplines artistiques et culturelles.

# UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SÛR

## ► Le Trail Soldat de la Marne

La Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux a organisé le premier Trail du Soldat de la Marne les 14 et 15 octobre. Deux jours d'épreuves, 14 compétitions et une découverte du territoire au gré des épreuves nature ont été proposés. Près de 4 000 sportifs ont pris part à l'évènement disputé au complexe Tauziet, à Barcy, sur le site du Monument Américain mais aussi dans deux autres communes du Pays de Meaux : Varreddes et Chambry. La prochaine édition se déroulera les 13 et 14 octobre 2018.

## ► Le Running tour Pays de Meaux

Le Running tour Pays de Meaux a pour objectif de fédérer **les courses pédestres officielles de la CAPM en leur apportant un appui technique, logistique et financier**. Le Pays de Meaux s'occupe par exemple d'assurer la sécurité civile de ces évènements. Nous apportons aussi une aide aux organisateurs dans toutes les démarches préparatoires nécessaires au bon déroulement de ces courses.

### Les épreuves :

- La Meldoise à Meaux
- Les foulées de Villenoy
- La Germinoise à Germigny-l'Évêque
- La Déjantée à Mareuil-lès-Meaux
- Les foulées Nanteuillaises à Nanteuil-lès-Meaux
- La Noctambule de Penchard

## ► Le Pays de Meaux, au service des organisateurs

La saison passée, la Direction des sports a été sollicitée et a apporté son concours technique, logistique et humain à **près de 90 événements représentant de nombreuses disciplines sportives** : concours de pétanque de Mareuil-lès-Meaux, concours de pêche de Varreddes, course cycliste à Poincy, randonnée en VTT à Montceaux-les-Meaux, Germigny-l'Évêque, Penchard, la Coupe de France de modélisme à Mareuil-Lès-Meaux ou encore le tournoi de judo de Trilport. Dans le cadre de l'organisation de certaines fêtes communales, nous sommes amenés à apporter une aide technique et à prêter du matériel.

## DANS NOS ESPACES AQUATIQUES TAUZIET ET FROT

### ► Apprendre à nager aux enfants en écoles primaires

L'enseignement de la natation scolaire est dispensé par les maîtres-nageurs et les enseignants de l'Éducation nationale sous la directive des conseillers pédagogiques. Ils mettent en application les consignes de l'Inspection académique et notamment la mise en œuvre du projet pédagogique départemental en lien avec la politique académique du savoir nager. Savoir nager est un enjeu de société. Son caractère de



priorité nationale est rappelé dans les programmes disciplinaires de l'Éducation physique et sportive. Dans notre académie, il permet en plus de réduire les inégalités dans l'accès aux activités nautiques et aquatiques. Le nouveau projet départemental lié à la natation est en cours de finalisation, avec pour objectif que chaque enfant sache nager en rentrant en 6<sup>ème</sup>.

#### ► Les bébés nageurs

L'activité "bébés nageurs" est réservée aux enfants de 6 mois à 5 ans, avec la présence obligatoire de leurs parents. Ils apprennent à découvrir le bien-être et le plaisir de l'eau. L'aménagement du bassin avec du matériel pédagogique spécifique permet un développement moteur qui les amènera petit à petit à découvrir le plaisir de savoir nager. Ils pourront ainsi accéder par la suite à l'apprentissage de la nage puis au perfectionnement pour intégrer le club de natation ou l'école intercommunale des sports.

#### ► Activités aquagym divers

Tout au long de l'année, il est proposé aux usagers plusieurs créneaux spécifiques pour un renfort musculaire adapté, en petit bassin et en grand bassin.

##### ● Aquabike

Pour tout public en bonne condition physique. Entraînement intense favorisant le renforce-

ment musculaire du bas du corps et améliorant la condition cardio-vasculaire.

##### ● Aquagym

Pour tout public, débutant dans une activité et reprenant récemment une activité sportive ou souhaitant entretenir sa forme. Accessible aux non-nageurs. Renforcement de la condition physique générale, amélioration de la souplesse articulaire et de la coordination.

##### ● Aquagym tonic

Activité réservée aux nageurs ayant une bonne condition physique. Augmentation de la difficulté des exercices, rythme soutenu travail musculaire intensif. Possibilité de travail en eau profonde.

#### ► Les nouvelles animations de l'espace aquatique Frot

Le 8 décembre a eu lieu pour la première fois sur le territoire de la CAPM une soirée Zen avec au programme des activités liées au bien-être, de la senteur aquatique, de la relaxation, de la détente ou du modelage. Le 17 mars 2018 a eu lieu la "Nuit de l'Eau" en partenariat avec l'UNICEF. Cet événement sportif et solidaire permet de récolter des fonds et de sensibiliser aux problématiques liées à l'eau et à l'assainissement. Il s'est déroulé en simultané dans 200 piscines de France. Le 22 juin 2018 a eu lieu la soirée Aqua Party durant laquelle les participants ont appris à danser dans l'eau.

# UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SÛR

## IMPULSER UNE POLITIQUE VOLONTARISTE DE L'HABITAT

Bien vivre en Pays de Meaux, c'est d'abord bien s'y loger. Enjeu essentiel de la vie quotidienne, le logement est au cœur des préoccupations de la CAPM depuis plusieurs années. La mobilisation des élus pour l'amélioration de l'habitat et la lutte contre l'habitat indigne s'effectue par la mise en place de dispositifs incitatifs et coercitifs afin de rassembler tous les acteurs pour la réalisation des travaux de rénovation nécessaires.





# PERSPECTIVES :

- Objectif 4 000 logements construits entre 2013 et 2018
- La rénovation urbaine de Beauval se poursuit
- Lancement d'un nouveau dispositif d'aide à la rénovation de l'habitat privé
- La rédaction d'une convention intercommunale d'attributions concernant le parc social
- Développement du Système d'Information Géographique

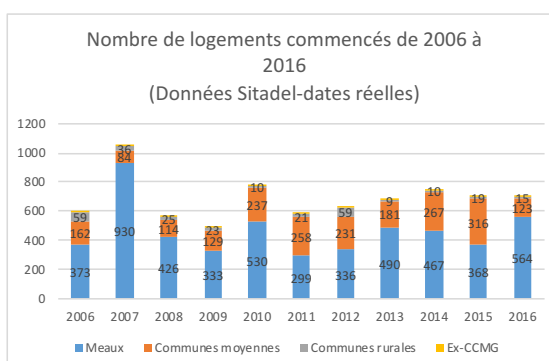
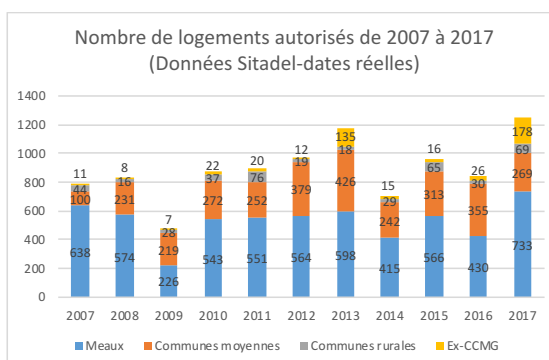
# CHIFFRES CLÉS :

- 5,8 millions de subventions PIG et OPAH-RU attribués de 2012 à 2017, dont 1,7 million financés par la CAPM
- 80 dossiers notifiés en 2017 (dernière commission d'attribution en mai 2017) pour un montant de subventions PIG et OPAH-RU de 353 324 € attribués par la CAPM
- 603 subventions notifiées au total depuis 2012
- 179 permis de construire déposés et 571 DIA traitées en 2017

**Le cadre d'action en matière d'urbanisme et d'habitat est constitué par le Programme Local de l'habitat (PLH) approuvé le 29 septembre 2014.** L'objectif de construction affiché par ce document est de 680 logements par an pendant 6 ans (soit 4 080 logements entre 2013 et 2018). La répartition de ces logements se fait dans un souci de rééquilibrage territorial entre ville-centre et périphérie en tenant compte des projets des communes et des besoins en logements sociaux des communes moyennes. Le suivi animation du PLH s'est poursuivi en 2017 avec notamment des visites de patrimoine bailleurs, l'assistance aux communes pour la programmation des logements SRU et la demande d'exemption de l'obligation de production de logements sociaux pour 5 communes, demande acceptée par les services de l'Etat pour trois d'entre elles (Monthyon, Saint-Souplets et Mareuil-lès-Meaux).

Le suivi de la dynamique immobilière (données SITADEL) fait état de 1 249 logements autorisés en 2017 à l'échelle de la CAPM à 22 communes, soit une augmentation de +4,8% par rapport à l'année 2016. Avec un taux moyen de réalisation de 75% sur les 10 dernières années, il est à prévoir qu'environ 900 de ces logements autorisés en 2017 sortiront effectivement de terre en 2018-2019. Depuis 2006, on observe que le nombre moyen de logements commencés par

an atteint 689 (en y intégrant les chiffres de l'ancienne CCMG), dont 465 à Meaux, en corrélation avec les objectifs chiffrés du PLH. Les résultats particulièrement élevés de l'année 2017 s'expliquent notamment par l'effort de rattrapage important des communes périphériques de Meaux, concernées par l'article 55 de la loi SRU (obligation d'atteindre 25% de logements sociaux à l'horizon 2025), ainsi que par le bouclage du premier cycle de rénovation urbaine 2015-2018 sur la ville centre (livraisons des dernières résidences venant compenser les démolitions réalisées jusque fin 2015).



# UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SÛR

La commission Urbanisme et Habitat, outil d'animation dédié au suivi du PLH, s'est réunie à 4 reprises en 2017 avec un agenda nourri par les évolutions réglementaires (réforme des attributions de logements sociaux au travers de la loi Egalité Citoyenneté et préparation de la loi ELAN), les échanges préalables au lancement d'un nouveau dispositif d'OPAH avec un volet copropriétés dégradées et l'actualité du NPNRU.

## L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT PRIVÉ

### ► Le suivi des dispositifs de rénovation de l'habitat privé

La CAPM s'est engagée ces dernières années dans un vaste programme d'amélioration de l'habitat privé après avoir mené une première Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) de 2006 à 2011 permettant d'améliorer 628 logements. Afin de consolider son action sur l'habitat privé et dans la poursuite de la première OPAH, la CAPM a enclenché en 2012 et pour une durée de 5 ans de nouveaux dispositifs incitatifs à destination des propriétaires :

- **le programme d'intérêt général (PIG) "énergie habitat"** sur les 18 communes de la CAPM qui visait à informer et subventionner les propriétaires désireux de renforcer les

performances énergétiques de leur logement et à lutter contre l'habitat indigne ;

- **une OPAH-RU (Renouvellement urbain)** sur les quartiers Cathédrale et Saint Nicolas de Meaux, qui permettait d'inciter les propriétaires concernés - par le biais d'une assistance technique, de conseils gratuits et d'une aide financière - à réaliser les travaux visant la réhabilitation des logements insalubres et dégradés, l'amélioration des performances énergétiques des logements et le traitement de la précarité énergétique.

Les deux dispositifs ont respectivement pris fin en avril et en mai 2017. Le bilan quantitatif du PIG (en logements financés) mis en œuvre sur les 18 communes de la CAPM hors quartiers Cathédrale et Saint-Nicolas de 2012 à 2017 est le suivant :

- 489 propriétaires occupants dont 108 en copropriétés,
- 90 logements locatifs dont 53 en copropriétés,
- 7 copropriétés financées pour des travaux (correspondant aux 161 lots ci-dessus)
- 3 copropriétés financées pour des audits énergétiques (167 lots).

Soit un total de 746 logements subventionnés, dont 579 pour des travaux pour un global de plus de 4 134 863 € d'aides financières mobilisées et 7,8 millions € de travaux TTC générés.

Le bilan quantitatif de l'OPAH-RU (en logements financés) mise en œuvre sur les quartiers Cathédrale et Saint-Nicolas de Meaux de 2012 à 2017 est le suivant :

- 72 propriétaires occupants,
- 61 propriétaires bailleurs (représentant 227 logements),
- 49 copropriétés (représentant 312 logements et 40 locaux commerciaux),

Soit un total de 611 logements financés, pour un global de plus de 1 671 685 € d'aides financières mobilisées et 5,9 millions € de travaux TTC générés.

Afin d'accueillir les propriétaires porteurs de projets, pouvant bénéficier des aides financières de la CAPM, des permanences ont été mises en place au siège de la CAPM tous les mardis matin. Une large information a été réalisée sur ces deux dispositifs (presse locale, site internet, forum de l'énergie, rencontre avec les professionnels du BTP...).

Deux commissions d'attribution des aides communautaires ont eu lieu en 2017 avec 60 dossiers notifiés pour le PIG (montant total de subventions attribués par la CAPM : 153 317 €) et 20 dossiers notifiés pour l'OPAH-RU (montant total de subventions attribués par la CAPM : 200 007 €). L'effet levier est considérable : en moyenne

sur les deux dispositifs, pour 1€ investi par la CAPM dans le cadre du PIG ou de l'OPAH, plus de 8 € de travaux sont réalisés.

L'année 2017 a également permis de commencer le travail avec l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) pour le lancement d'un nouveau dispositif unique d'OPAH avec volet copropriétés dégradées, à l'échelle de la CAPM dans sa configuration à 22 communes. Les objectifs globaux retenus par la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux pour ce nouveau dispositif ont été évalués à 500 logements subventionnés sur 5 ans ainsi que 224 lots de copropriétés dans le cadre d'aides directes aux syndicats de copropriétaires pour les copropriétés fragiles ou dégradées (volet dédié).

La CAPM prévoit de consacrer 1,7 million d'euros d'aides directes sur 5 ans aux (co)propriétaires et l'ANAH 3,1 millions d'euros. Le dispositif doit être opérationnel pour la rentrée 2018.

### ► L'installation de la conférence intercommunale du logement (CIL)

Avec un PLH adopté en septembre 2014 et un quartier concerné par la signature d'un contrat de ville, la CAPM se devait de mettre

# UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SÛR

en place une conférence intercommunale du logement conformément à la loi ALUR.

Ainsi, le 4 décembre 2015, la CAPM a engagé la procédure de création de cette conférence par délibération du Conseil Communautaire. Cette instance, co-présidée par le Sous-préfet de Meaux et le Président de la CAPM, a été installée le 12 décembre 2016.

**La conférence a pour objet d'adopter des orientations concernant :**

- Les objectifs en matière d'attribution de logement et de mutations dans le patrimoine locatif social ;
- Les modalités de relogement de personnes prioritaires ;
- Les modalités de la coopération entre les bailleurs sociaux et les titulaires de droits de réservation.

La mise en place de **deux groupes de travail** a été convenue avec l'ensemble des acteurs de la CIL afin d'engager le travail sur deux thématiques : les orientations en matière d'attribution de logements sociaux et les orientations en matière de gestion de la demande de logement social.

Un groupe de travail s'est réuni en avril 2017 afin de travailler sur la thématique "les orientations en matière d'attribution de



logements sociaux". En a découlé un projet de document cadre des orientations stratégiques en matière d'attributions valant Convention Intercommunale d'Attributions (CIA) qui a fait l'objet de plusieurs amendements pas les différents intervenants (élus, bailleurs, AORIF, ANRU, services de l'État). Ce document a été présenté dans sa version finale et fait l'objet d'un avis favorable lors de la Conférence Intercommunale du Logement plénière du 6 octobre 2017.

### ► Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU)

La CAPM a signé le protocole de préfiguration du NPNRU de Beauval en décembre 2015. Le NPNRU acte, avec l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU), la démolition

des 7 dernières tours du Grand Ensemble de Beauval. Le protocole de préfiguration permet de prendre en charge une partie du coût des études (étude peuplement et études techniques) ainsi que le financement partiel de postes d'ingénierie. Le **travail sur la rédaction de la convention NPNRU** s'est poursuivi en 2017 et le projet a fait l'objet d'un avis favorable de l'ANRU lors du comité d'engagement du 14 décembre 2017. La signature de la convention NPNRU sera un moment fort de l'année 2018.

### ► L'instruction du droit des sols

Depuis 2012, la CAPM assure par voie de convention de gestion de service, l'instruction des autorisations du droit des sols pour



# UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SÛR

les communes de Meaux, Barcy, Varreddes, Chambry, Penchard, Montceaux-les-Meaux, Vignely et Trilbardou. Au terme de 3 années, celles-ci ont sollicité le renouvellement de la convention. Par ailleurs, les communes d'Isles-Lès-Villenoy, Fublaines, Trilport, Germigny-l'Évêque et Poincy, ont demandé à bénéficier du même service à compter du 1er janvier 2015, **ce qui représente au total 13 communes**. La même offre de service a été proposée aux 4 communes de l'ex-CCMG lors de la fusion des deux intercommunalités au 01/01/2017. La commune de Monthyon a prévu de conventionner en ce sens avec la CAPM en 2018.

## Bilan instruction du droit des sols 2017 :

- Permis de construire :  
205 dont 82 à Meaux
- Certificat d'Urbanisme :  
660 CU (a et b)
- Déclaration préalable + divisions :  
224 dossiers
- Permis d'aménager :  
8 dossiers de lotissement

Le nombre de permis de construire instruits sur les communes de la CAPM hors Meaux est passé de 32 dossiers en 2012 à 123 dossiers en 2017. Il a ainsi quasiment été multiplié par 4.



Entre 2016 et 2017, on relève une hausse de 36,7% du nombre de dossiers de permis de construire sur les communes de la CAPM hors Meaux (-8,5% du nombre de PC pour la commune centre sur la même période).

### LE DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG)

Le SIG est constitué sur la base des fichiers et plans cadastraux numérisés sur l'ensemble des 22 communes de la CAPM et est mis à jour annuellement. Le service SIG élabore sur cette base l'assemblage de couches thématiques intelligentes, telles que les BD ortho et BD topo, les POS/PLU, les Servitudes d'Utilité Publique, la thermographie aérienne, l'observatoire de l'habitat, Opentreetmap (OSM). **Cet outil permet notamment aux administrés d'accéder, via le portail internet, aux renseignements d'urbanisme à la parcelle (environ 7 350 renseignements d'urbanisme/an).**

En 2017, les développements suivants ont été poursuivis :

- Suivi animation du Programme Local de l'Habitat ;
- Collecte et édition des données voirie et réseaux au fur et à mesure des levés

topographiques des rues ;

- Développement d'un script pour extraire les PLUs au format CNIG pour l'envoi au Géoportail de l'Urbanisme
- Intégration du cadastre des 4 nouvelles communes
- Actualisations des fiches scolaires ;
- Numérisation des PLU en .shp ;
- Développement d'applications (sac à déchets vert, DCI "défense incendie", PCRS, plan de ville "osm", déclassement);
- Alimentation de la BAN (base d'adresse nationale) ;
- Mise à jour de la base PCRS suite à changement de la norme en version 1.2 ;
- Développement de scripts pour intégrer les données issues de la station robotisée dans la base de données urbaine afin d'envoyer le PCRS (plan de corps des rues simplifiés) au guichet unique.



# UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SÛR

## ŒUVRER ACTIVEMENT À LA SÉCURITÉ DE TOUS

Les élus de la CAPM poursuivent leur collaboration pour œuvrer activement en matière de prévention de la délinquance et de sécurité.





## PERSPECTIVES :

- Signature d'une nouvelle stratégie intercommunale de prévention et de sécurité
- Des actions de communication et de prévention.

## CHIFFRES CLÉS :

- 11 348 personnes accueillies à la MJD
- 256 élèves ayant participé au programme Justice et Citoyenneté
- 6 communes ayant fait appel au groupe d'appui à la vidéoprotection
- 19 communes dans le dispositif de Police intercommunale

### ÉLABORATION D'UNE NOUVELLE STRATÉGIE INTERCOMMUNALE DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE ET DE SÉCURITÉ À LA SUITE DE LA FUSION DU 1<sup>er</sup> JANVIER 2017 AVEC LA CCMG

Au titre de ses compétences obligatoires, la CAPM est compétente en matière de sécurité et de prévention de la délinquance ; compétence dont ont souhaité se doter les élus du Pays de Meaux pour assurer aux habitants du territoire une qualité de vie en toute tranquillité.

Ainsi, la CAPM 18 avait élaboré une première feuille de route, déclinée en 14 actions afin de répondre à deux objectifs majeurs : la **tranquillisation des espaces publics** et le **développement de la prévention auprès des publics les plus vulnérables** (mineurs, femmes victimes de violence).

Les actions menées ont permis d'obtenir des résultats très encourageants :

- un taux de criminalité (47,90/1000) au-dessous de la moyenne nationale.
- une délinquance générale stable en baisse depuis 2012 (-1.19%).
- une baisse des principaux délits marqueurs de l'insécurité : vols violents et cambriolages.

Les actions phares ayant notamment contribué à ces résultats sont notamment :

- la mise en place d'une police municipale intercommunale ainsi que d'un groupe d'appui à la vidéoprotection auquel 6 communes ont fait appel.
- la signature de 14 conventions de rappel à l'ordre.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la CAPM a changé de physionomie après la fusion avec la CCMG. La CAPM, dite 22, avec l'intégration de quatre nouvelles communes, compte ainsi depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, **97 586 habitants**.

Ainsi, afin d'adapter les objectifs aux besoins des 22 communes, la réécriture d'une nouvelle stratégie est apparue comme une nécessité. Pour ce faire, un nouveau Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance a été mis en place à la suite de la fusion avec les Monts de la Goele (délibération du Conseil Communautaire du 23 juin 2017).

Le CISPDP constitue le cadre légal de pilotage et de concertation permettant de définir les priorités de la lutte contre l'insécurité et la prévention de la délinquance.

# UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SÛR

## ► La police intercommunale

Elle a 3 ans d'expérience. **C'est une police à laquelle les maires peuvent recourir en fonction des besoins estimés de leur commune.** 4 policiers municipaux interviennent sous l'autorité hiérarchique du maire de la commune sur laquelle ils opèrent. Il s'agit avant tout **d'une police de proximité assurant une présence visible et rassurante pour la population, et dissuasive pour les délinquants.** La police intercommunale travaille bien évidemment en partenariat avec la Police Nationale et la Gendarmerie Nationale, en fonction des zones concernées.

**19 communes font partie du dispositif :** Barcy, Chambry, Fublaines, Isles-lès-Villenoy, Mareuil-lès-Meaux, Montceaux-lès-Meaux, Nanteuil-lès-Meaux, Penchard, Poincy, Trilbardou, Varreddes, Vignely, Villenoy, Trilport et Germigny-l'Évêque auxquelles il faut rajouter les villes de Saint-Soupplets, Forfry, Monthyon et Gesvres-le-Chapitre qui ont rejoint le dispositif le 1<sup>er</sup> février 2018.

**Le siège de la police intercommunale est situé à Nanteuil-lès-Meaux** dans un local de 150 m<sup>2</sup> aménagé à cet effet.

Les agents sont équipés de **2 véhicules**

**sérigraphiés** (Renault Megane Break), **2 PDA** (Personal Digital Assistant) pour la verbalisation électronique, **1 éthylotest et 1 cinémomètre** pour les opérations de contrôles routiers, **4 radio portatives** leur permettant de communiquer et d'être géolocalisés sur l'ensemble des communes de la CAPM. Les agents sont également dotés de **4 pistolets semi-automatiques, 4 bâtons de défense télescopiques, 4 générateurs d'aérosols lacrymogènes** de moins de 100 ml.

Les missions effectuées sont :

- Des **interventions** auprès des regroupements de mineurs et jeunes majeurs qui provoquent des troubles à la tranquillité publique, aux abords des établissements scolaires, etc.
- Des missions de **sécurité routière** pour lutter contre les stationnements abusifs et les excès de vitesse.
- L'encadrement des manifestations festives (fêtes communales, brocantes, manifestations sportives et culturelles qui le nécessiteront).
- Une **proximité** avec la population et les commerçants par des contacts permettant de recueillir leurs besoins et de les rassurer sur la prise en compte de leurs attentes.
- La **prévention** par une présence visible sur la voie publique.

## L'AIDE AUX VICTIMES ET L'ACCÈS AU DROIT

La **Maison de la Justice et du Droit (MJD)** du Pays de Meaux a pour mission d'accueillir et d'orienter le public, de favoriser l'accès au droit par des permanences d'informations juridiques, de permettre une écoute privilégiée des victimes, de faciliter l'exécution de mesures judiciaires pénales et de développer le recours aux modes alternatifs de règlement des conflits. En 2017, 11 348 personnes ont été accueillies.

### Les événements marquants de l'année 2017 :

La MJD a œuvré, cette année encore, en étroite collaboration avec les différents partenaires de la structure et ce, afin de mettre l'accent sur l'accès au droit, de répondre au mieux et au plus près des besoins des usagers.

#### ● Participation aux forums

Le 21 septembre : s'est tenu le forum de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Île de France (CRAMIF) à Trilport. Cette manifestation permet aux salariés en arrêt maladie longue durée d'obtenir dans un seul et

même lieu, toutes les informations nécessaires à la préparation de leur retour dans le monde du travail. La MJD a pu renseigner 19 personnes et leur proposer un suivi au sein de la structure.

Le 7 décembre, le forum des métiers de la justice, de la sécurité et de la défense, s'est déroulé au sein de la Maison de l'Économie et de l'Emploi à Meaux. La MJD était présente aux côtés d'une quarantaine de professionnels et a pu renseigner 51 collégiens et lycéens sur le métier de juriste au sein d'une structure d'accès au droit.

#### ● Une journée thématique sur le thème "Droit du travail et santé"

Le 12 octobre, la MJD a organisé dans ses locaux, une journée relative au droit du travail et à la santé, en partenariat avec l'ordre des avocats, la CRAMIF et la MDPH de Seine-et-Marne. 34 personnes ont été reçues et 42 rendez-vous ont été pris à la MJD.

#### ● La lettre trimestrielle

La MJD poursuit la publication de sa lettre trimestrielle d'actualité juridique. Sa parution est à chaque fois l'occasion de donner des informations simples et claires sur des sujets

# UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SÛR



juridiques du quotidien. La garde des enfants, le montant de l'indemnité de licenciement, la gestion d'un conflit de voisinage, le déroulé d'une procédure d'expulsion... sont autant de sujets qui ont pu être développés au cours de cette année. Sa diffusion auprès des partenaires, des usagers de la MJD et des mairies de la CAPM lui assure une large visibilité sur notre territoire.

## ► Des actions de communication et de prévention renforcées

**Fort du constat de la persistance d'infractions et d'arnaques**, notamment par ruse, auprès des publics les plus vulnérables, **les élus de la CAPM ont souhaité la mise en**

**œuvre de l'opération tranquillité et sécurité au quotidien.**

Il s'agit de **réunions d'information menées en étroite collaboration avec la Gendarmerie et la Police Nationale**. Elles ont pour objectif d'informer les habitants afin de les aider à se prémunir contre les actes de malveillance tels que les cambriolages, les vols, les arnaques et notamment dans le cadre du démarchage à domicile ou via internet.

Ces réunions permettent à tous, d'une part, d'acquérir les gestes réflexes et d'autre part, de connaître les démarches à faire lorsque l'on est victime d'un de ces actes.

Ainsi, deux réunions ont eu lieu le 26 octobre à Varreddes puis le 16 novembre à Forfry. Elles ont permis de sensibiliser près de 50 personnes.

• **Poursuite du programme Justice et Citoyenneté auprès des élèves de CM2 :**

**Afin d'initier les élèves aux valeurs citoyennes de notre pays et de leur présenter le fonctionnement de la justice**, la MJD a mis en place un programme Justice et Citoyenneté à destination des élèves de CM2, en partenariat avec l'Éducation nationale, le Tribunal de Grande Instance, la Protection Judiciaire de la Jeunesse, la Police et la Gendarmerie nationales et l'association Respect.

Au cours de l'année scolaire 2016-2017, l'action a permis à **256 élèves** meldois :

- d'être sensibilisés aux problématiques possiblement rencontrées à l'école (violence, insultes, harcèlement, racket...) avec l'intervention du référent scolaire du commissariat de Meaux et d'un délégué du Procureur de l'association Respect.
- d'être informés quant à leurs droits et devoirs au cours d'un échange avec le juriste de la MJD.
- d'avoir une présentation de la justice et de

- ses acteurs par le greffier de la MJD.
- de bénéficier d'une visite commentée par un éducateur de la PJJ de l'exposition "Moi Jeune Citoyen".
- de rencontrer, au sein du TGI, des magistrats, greffiers et éducateurs de la PJJ.
- de se voir décerner un passeport citoyen à l'issue de ce parcours.

Fort du succès de ce programme et convaincu de sa pertinence, il sera élargi aux écoles de la CAPM à la rentrée 2017-2018 : Varreddes, Villenoy et Mareuil-les-Meaux en bénéficieront dans un premier temps.

Ces écoles ont été ciblées par les inspecteurs des circonscriptions de Meaux Villenoy, Meaux Nord et La Ferté-sous-Jouarre, afin de répondre à des difficultés identifiées (violences, problèmes d'incivilités, harcèlement scolaire etc.).

Le programme sera à terme proposé à l'ensemble des établissements du territoire notamment grâce à la mise en place d'une malette pédagogique (en cours d'élaboration avec les partenaires).

# UN TERRITOIRE PRATIQUE ET DE PROXIMITÉ

## OPTIMISER L'OFFRE DE TRANSPORTS

Faciliter le quotidien des habitants du Pays de Meaux, c'est aussi rendre plus aisés leurs déplacements par une offre optimisée en matière de transports. Les élus s'attachent à définir un véritable plan d'action destiné à faciliter les déplacements sur tout le territoire.



## EN COURS :

- Implantation de deux espaces Véligo (juillet 2018)
- Travaux de mise en accessibilité de la gare de Meaux (accessibilité des quais voyageurs par la création de 2 ascenseurs et d'une rampe PMR sur l'accès principal, accessibilité conciergerie et accueil, création d'un espace micro-working). Les travaux s'achèveront fin 2019/début 2020.

### RÉORGANISER LES TRANSPORTS EN COMMUN

Le Syndicat des Transports d'Ile-de-France (STIF) a achevé son étude sur la **réorganisation de l'offre de transport du Pays de Meaux** entreprise en 2014 dans le cadre de la Convention Partenariale du réseau du Pays de Meaux et à la demande de la CAPM.

Les objectifs de cette étude étaient d'améliorer l'offre de transports existante, de rendre attractif le réseau de bus, de desservir de nouveaux secteurs de la CAPM et d'identifier les secteurs moins denses qui pourraient être desservis par d'autres modes que les lignes de bus classiques : rendre ainsi l'offre de transport simplifiée, plus lisible et plus attractive.

Des premiers travaux de réalisation de nouveaux arrêts de bus sont en cours et continueront jusqu'à la fin de l'année afin de mettre en place un nouveau réseau restructuré dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Il s'agira ensuite de réaliser des études complémentaires et des études de travaux, notamment sur le transport à la demande sur le Pays de Meaux et sur la faisabilité de création d'un site de propre (une ou deux

voies de bus dédiées de la gare de Meaux jusqu'au PAMP).

### AMÉLIORER L'OFFRE EN GARE DE MEAUX

#### ► La gare routière

Fin 2016, la CAPM a lancé l'**étude du pôle d'échanges multimodal**, financée par le STIF. L'objectif est d'améliorer la qualité de services des usagers, fluidifier et sécuriser tous les modes de déplacements et favoriser l'intermodalité. La phase de diagnostic s'est terminée en 2017. Le bureau d'études, la CAPM, Ile-de-France Mobilités, les transporteurs et autres partenaires travaillent actuellement sur les différents scénarii d'aménagement.

#### ► La gare ferroviaire

En 2015, un **comité de pilotage avec la SNCF** a été créé par la CAPM pour améliorer l'offre de trains en gare de Meaux. Présidées par Jean-François Copé, les réunions du comité de pilotage se tiennent plusieurs fois par an et ont pour objectif qu'un travail commun et approfondi soit effectué afin que la SNCF, décisionnaire avec le STIF, trouve des solutions pour garantir une offre de transport qualitative.

# UN TERRITOIRE PRATIQUE ET DE PROXIMITÉ

Les actions élaborées dans ce cadre ont porté principalement sur deux volets :

- **Les conditions de circulation, les services et l'accessibilité :**

Des mesures à court terme ont été annoncées : des rames supplémentaires (avec moins de trains courts), un renforcement des équipes de maintenance et une meilleure communication. À plus long terme, les infrastructures vont être améliorées avec le renforcement du réseau d'alimentation électrique sur la ligne P, l'optimisation du technicentre de Paris-Est, l'amélioration du matériel roulant et le lancement des études pour l'électrification de la branche Meaux-La Ferté-Milon. Par ailleurs, des travaux sont en cours en gare de Meaux principalement sur l'accessibilité des quais et bâtiments voyageurs.

- **La sécurité des trains :**

Afin de lutter contre le sentiment d'insécurité des femmes dans le train, une marche exploratoire a été organisée en février 2016, une première en Seine-et-Marne. De réelles avancées ont été obtenues en conséquence (re-lamping, signalétique de l'affichage vidéo renforcée...). La sécurité des usagers est également assurée par la présence policière et les caméras de vidéosurveillance.

## AMÉLIORER L'OFFRE EN GARE DE TRILPORT

Les travaux d'amélioration du pôle gare de Trilport se poursuivent avec l'achèvement été 2018 du cheminement piéton chemin d'Armentières. Les études pour les travaux de quai bus et parc relais ont repris en coopération avec le STIF et la SNCF.





## PERSPECTIVES :

- Plus de 400 tonnes du verre et plus de 100 tonnes d'emballages légers recyclés d'ici 2018

## CHIFFRES CLÉS :

- Plus de 4 000 tonnes d'emballages ménagers (tri sélectif)
- 3 800 tonnes de déchets verts collectés
- Plus de 4 000 kg de papier collectés en interne sur les sites meldois de la CAPM

# ASSURER UNE COLLECTE DES DÉCHETS EFFICACE, RESPONSABLE ET DURABLE

La CAPM assure l'élimination et la valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés. Le regroupement des 22 communes au sein de la CAPM a été l'occasion d'harmoniser les organisations et modalités de collecte sur l'ensemble du territoire, et d'appuyer des pratiques de consommation responsable.



# UN TERRITOIRE PRATIQUE ET DE PROXIMITÉ

## LA COLLECTE DES DÉCHETS, EN QUELQUES MOTS

La CAPM, à travers la Direction de la Collecte des Déchets Ménagers (DCDM), a en charge la gestion et l'organisation des collectes, la promotion des collectes sélectives afin de favoriser la valorisation des déchets, la gestion des contenants et des équipements de pré-collecte et le suivi post-exploitation du Centre d'Enfouissement Technique (CET) de Crégy-lès-Meaux. La DCDM assure une partie des prestations de collecte en régie et confie certaines de ses missions à des prestataires privés.



### ► Bilan des tonnages 2017

	Tonnages 2017	Évolution 2016-2017
Ordures ménagères résiduelles	27 700 t	+8,07%
Déchets verts	3 800 t	+3,37%
Emballages ménagers	4 100 t	+2,89%
Encombrants	1 390 t	+14,40%
Cartons	323 t	-9,01%
Verres ménagers	1 430 t	+8,17%
Dépôts sauvages	266 t	+107,81%

Les ordures ménagères résiduelles ont augmenté de plus de 7% à la suite de l'intégration à la CAPM des 4 nouvelles communes de l'ancienne CCMG et de leurs populations (Saint-Soupplets, Forfry, Monthyon, Gesvres-le-Chapitre). Les tonnages des emballages ménagers et des déchets verts augmentent, signe d'un meilleur tri.

Les tonnages d'encombrants ne cessent de progresser (+14,40% par rapport à 2016). Chaque année, de plus en plus de déchets encombrants sont présentés à la collecte. Les volumes dépassent la tolérance requise (1,5 m<sup>3</sup> par foyer) et certains points de collecte ressemblent à des vides greniers.

Malgré l'augmentation des dépôts sauvages sur l'ensemble du territoire. La gestion des enlèvements est gérée et optimisée : les dépôts sauvages ont été triés, une grande partie a fini comme encombrants.

**Jeter devient un acte de plus en plus responsable pour les habitants du Pays de Meaux.**

• **4 nouvelles communes**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, les communes de Saint-Soupplets, Monthyon, Forfry et

Gesvres-le-Chapitre ont rejoint la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux.

La collecte des ordures ménagères, est assurée par le prestataire Aubine Véolia.

La collecte du tri sélectif et du verre ménager est effectuée par la société Ourry.

Concernant les collectes des encombrants et des sacs à déchets verts, celles-ci ont été réalisés par le prestataire Aubine Véolia avant d'être reprises en régie à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2017.



- FORFRY → 220 habitants
- GESVRES-LE-CHAPITRE → 157 habitants
- MONTHYON → 1713 habitants
- SAINT-SOUPPLETS → 3301 habitants



Le montant du plan d'amélioration de la collecte a été estimé à 270 000 € et Eco-Emballages le soutient à hauteur de 233 000 €.

Plusieurs actions ont déjà été engagées en 2016 et 2017 : **la création de supports de communication** (sacs de pré-collecte, mémo-tri, affiches pour local poubelles), **la sensibilisation au tri par les facteurs, la présence des agents de la DCDM lors d'événements CAPM, le tractage sur les marchés, l'investissement dans des bornes (mobiles ou d'apport volontaire).**

Le plan d'amélioration de la collecte a été finalisé fin juin 2017, les dépenses réalisées par la CAPM ont été subventionnées à hauteur de 75% ou 100% selon les cas.

### ► Collecte ajustée des encombrants

La commune de Nanteuil-lès-Meaux a bénéficié d'une **collecte des encombrants sur rendez-vous durant l'année 2016** après un test concluant réalisé entre novembre 2015 et mars 2016. Une centaine de demandes ont été recensées et la collecte a permis de mieux maîtriser les flux et les volumes de déchets (13 tonnes). Ce dispositif a permis également de traiter en amont les non-conformités lors de la prise de rendez-vous

et grâce à la présence obligatoire de l'administré le jour du ramassage.

Depuis les communes de Montceaux-les-Meaux, Fublaines et Varreddes ont adhéré à ce nouveau dispositif et sont désormais collectées sur rendez-vous.

Un travail sur des groupes de communes demandeuses a été mis en place afin d'élargir ce dispositif.

En 2018, 14 communes seront collectées sur rendez-vous :

- Barcy - Chambry - Fublaines - Germigny-l'Évêque - Isles-Les-Villenoy - Montceaux-lès-Meaux - Nanteuil-lès-Meaux - Penchard - Poincy - Trilbardou - Trilport - Varreddes - Vignely - Villenoy

Par ailleurs, des réunions techniques pour traiter la problématique **des encombrants dans les quartiers denses** sont organisées avec les bailleurs sociaux, Horizon, la Régie du Pays de Meaux, les centres sociaux pour trouver des solutions. Une nouvelle organisation sera proposée en 2017.



# UN TERRITOIRE PRATIQUE ET DE PROXIMITÉ

## ► Les actions internes aux services de la CAPM

Différentes collectes sont organisées en interne dans les services : papier, bouchons, piles, cartouches d'imprimantes, matériel informatique, cartons... Pour la collecte de papier, la CAPM poursuit son partenariat avec l'association Horizon. En 2016, 4 396 kg de papiers usagés ont été triés et collectés. Recyclés par un papetier français, ils ont permis la fabrication de 3 572 kg de nouveaux papiers blancs 100% recyclés et ont évité les consommations et émissions de 7 144 kg de bois, 120 m<sup>3</sup> d'eau, 4 396 kg de déchets et 11 955 KWh d'énergie. Les communes de Nanteuil-lès-Meaux, de Villenoy et de Penchard ont également mis en place ce partenariat.

## DE NOUVELLES OPÉRATIONS POUR L'ANCIEN CET DE CRÉGY-LÈS-MEAUX

La CAPM veille au **maintien des infrastructures** de l'ancien Centre d'Enfouissement Technique de Crégy-lès-Meaux en engageant les réparations nécessaires. Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2017, deux nouveaux prestataires sont en charge d'assurer le suivi de la post-exploitation de l'ancien C.E.T de Crégy-lès-Meaux.

Lot n°1 : La société Wangner Assainissement pour le suivi post-exploitation du C.E.T. sous télésurveillance.

Lot n°2 : La société Aqua & Terra pour le contrôle et entretien des équipements de télégestion.

La durée du marché est de 4 ans.

Parallèlement, la CAPM a investi plus de 80 000 € pour la **remise en état de l'instrumentalisation du site et pour l'acquisition d'un analyseur de méthane** (livraison 2017).

## Consultation suite affaissement de l'enrobé sur le parking du Carrefour Market :

La Direction de la Collecte a lancé une consultation dans le but de réaliser des investigations pour connaître les causes d'un affaissement au niveau du parking de magasin Carrefour Market de Crégy-lès-Meaux.

Un sondage de reconnaissance par carottage jusqu'à 20 mètres de profondeur ainsi qu'une campagne géophysique ont pu démontrer qu'aucun matériau (déchets ménagers) n'a été détecté.

L'affaissement observé est dû à un mauvais compactage des remblais.

## CHIFFRE CLÉS :

- 18 communes avec la fibre optique sur leur territoire
- 33 293 logements adressables
- 2 2595 logements raccordables

# ALLER VERS UN TERRITOIRE 100% NUMÉRIQUE

Un territoire performant et attractif sur le plan économique et un territoire où il fait bon vivre est un territoire en pointe sur les nouvelles technologies. C'est pourquoi la CAPM devient un territoire de plus en plus connecté.



# UN TERRITOIRE PRATIQUE ET DE PROXIMITÉ

## VERS UN TERRITOIRE EN POINTE SUR LA FIBRE OPTIQUE

A l'ère du digital, les élus de la CAPM ont fait le choix stratégique de mettre en œuvre un réseau de fibre optique couvrant 100% du territoire des 18 communes de l'Agglomération à l'horizon 2019. Afin d'étendre ces services de très haut débit à l'ensemble des habitants et des entreprises, la CAPM a conclu une convention avec Orange par laquelle ce projet est financé sur fonds propres de l'opérateur (sans intervention financière de la CAPM). C'est une opportunité extraordinaire que

n'ont pas manqué de saisir les élus du Pays de Meaux. L'installation de la fibre optique dans les pavillons est ensuite réalisée par un Fournisseur d'Accès Internet (FAI), à la demande et aux frais des particuliers.

Pour les quatre communes arrivées dans la CAPM en 2017, le déploiement de la fibre optique est à l'étude.

### Calendrier de déploiement de la fibre optique dans le Pays de Meaux

Date de début des travaux	
2012	Poincy / Trilport / Meaux
2013	Villenoy / Nanteuil-lès-Meaux
2014	Barcy / Chambry / Isles-lès-Villenoy / Mareuil-lès-Meaux / Vignely
2015	Chauconin-Neufmontiers / Trilbardou
2016	Penchard / Crégy-lès-Meaux / Varreddes / Germigny-l'Évêque / Montceaux-lès-Meaux / Fublaines
2017	Meaux

En 2017, en terme de couverture (adressable), l'ensemble des villes de la CAPM à 18 sont 100 % couvertes, hormis Meaux qui est à 67 % de couverture.





### ► La fibre optique pour quoi faire ?

**Pour les particuliers, les avantages sont nombreux.** En permettant d'augmenter le débit Internet, la fibre optique offre de nombreux avantages pour l'utilisation d'appareils ou de programmes "gourmands" en bande passante :

- Transfert et téléchargement de très gros fichiers, notamment vidéo.
- TV haute définition, bientôt en 3D.
- Jeux ou multimédia en réseau.
- Utilisation simultanée de plusieurs ordinateurs à l'intérieur d'un même foyer.

### ► Pour les entreprises, les avantages sont également très importants :

- Sauvegardes quotidiennes de données.
- Hébergement de logiciels et de données sur des serveurs extérieurs.
- Vidéoconférence, téléprésence.
- Vidéosurveillance.
- Communication téléphonique sur IP, réduisant ainsi le "poste télécommunications".
- Débit garanti.



# UN TERRITOIRE PRATIQUE ET DE PROXIMITÉ

## DONNER UNE PLACE DE CHOIX À LA PETITE ENFANCE

La CAPM mène une politique ambitieuse en faveur de la Petite Enfance à travers le Relais Assistantes Maternelles communautaire. Cela s'inscrit dans le cadre de ses actions concrètes de solidarité envers tous les habitants du Pays de Meaux, particulièrement envers les familles qui travaillent et qui ont besoin d'un soutien pour leur faciliter la vie.



## PERSPECTIVES :

- Poursuivre et développer les contacts, les interventions et les animations du RAM

## CHIFFRES CLÉS :

- 581 assistants maternels sur le territoire de la CAPM dont 279 concernés par l'intervention du RAM Communautaire
- 2 ETP éducatrices de jeunes enfants
- 1 277 fréquentations d'enfants et 542 participations d'assistants maternels aux ateliers d'éveil proposés ou aux animations et aux fêtes
- 351 contacts pris par des familles lors des permanences administratives et 852 par des assistants maternels

### L'ACTIVITÉ DU RAM COMMUNAUTAIRE

Depuis le 10 septembre 2012, la CAPM propose un service à destination des parents et des assistant(e)s maternel(le)s du territoire : **le Relais Assistantes Maternelles (RAM) communautaire du Pays de Meaux**. Cette offre de service vient compléter celle proposée par les communes de Meaux, Trilport et Villenoy. Le RAM communautaire se compose d'antennes à Varreddes, Vignely et Paul Bert Meaux. Elles sont ouvertes à tous et une itinérance existe sur 12 sites différents. Ce service est aujourd'hui connu dans le paysage rural et péri-urbain de la CAPM. Le dynamisme et l'implication des assistants maternels, impulsés par l'équipe, témoignent de la vitalité du RAM.

### L'ACTIVITÉ DU RAM COMMUNAUTAIRE AUPRÈS DES FAMILLES

**Symbole de la volonté des élus d'accompagner les familles dans leur quête d'une solution d'accueil pour leur(s) enfant(s), le RAM communautaire est avant tout un lieu d'informations** où les familles, les parents et futurs parents pourront découvrir les différentes solutions d'accueil disponibles sur le territoire, ou simplement être écoutés et soutenus dans leur fonction de parent.



Le RAM communautaire apporte un soutien technique aux familles embauchant un assistant maternel agréé (informations sur les démarches administratives et contractuelles liées à l'embauche d'un assistant maternel, information sur la convention collective, orientations vers des services ressources tels que l'inspection du travail, la CAF ou Pajemploi...).

Varreddes, Vignely et Meaux sont spécifiquement dédiés à l'accompagnement administratif des parents ou des assistants maternels dans le cadre d'une recherche de solution d'accueil, d'embauche, d'une contractualisation entre le parent employeur et l'assistant maternel employé.

# UN TERRITOIRE PRATIQUE ET DE PROXIMITÉ



Des actions en soirée ou le week-end permettent d'accompagner et de développer le professionnalisme des assistants maternels. En 2017, le RAM communautaire a proposé de nombreuses formations de professionnalisation comme des interventions sur les accidents domestiques, les livres, la validation des acquis de l'expérience ou "musique et chant chorale".

## DES ANIMATIONS LUDIQUES POUR LES ENFANTS

**Le RAM communautaire est également un lieu d'animation ludique pour les tout-petits et les jeunes enfants.** Différents ateliers de découverte, d'éveil et temps d'animation sont organisés pour permettre aux enfants de rencontrer leurs pairs et d'autres adultes et de partager le plaisir d'être ensemble. Des locaux mis à disposition par plusieurs

communes de la CAPM, sont réaménagés pour accueillir des enfants de moins de 3 ans (jusqu'à leur scolarisation).

Ces temps de rencontres collectives impulsent de **véritables liens entre adultes exerçant une activité professionnelle à domicile et suscitent des projets fédérateurs**. On peut citer par exemple la création d'un spectacle de fin d'année offert aux petits et aux grands, qui a enregistré 86 participants.

### LE RAM COMMUNAUTAIRE, UN LIEU DE RESSOURCES POUR LES PROFESSIONNELS

Enfin, le RAM communautaire est un lieu de ressources pour les assistants maternels, gardes à domicile et candidats à l'agrément. Les professionnels y trouveront toutes les offres de garde, participeront à des ateliers récréatifs, obtiendront des informations administratives et y rencontreront et échangeront avec d'autres professionnels de la petite enfance. En 2017, 11 nouveaux assistants maternels ont fréquenté le service.



# Informations complém

Chiffres du développement local, délibérations, Charte de la  
sur les 18 communes : vous trouverez dans cette rubrique  
Elles vous permettront de préciser certains points évoqués



# entaires

CAPM et informations pratiques  
beaucoup d'informations détaillées.  
dans les rubriques précédentes.



# INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

## LA CAPM INTERVIENT DANS LES 22 COMMUNES

La loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales a apporté certaines modifications au Code général des collectivités territoriales (CGCT). L'article 34 de ladite loi a modifié l'article L5211-39 du CGCT en prévoyant que le rapport annuel d'activité d'un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) devra mentionner l'utilisation des crédits engagés par l'EPCI dans chacune des communes membres.

Voici donc un récapitulatif des sommes représentatives de l'effort réalisé dans chacune des 22 communes de la CAPM en 2017 :





## Versements de l'EPCI en faveur des communes membres pour 2017

### FONCTIONNEMENT

Communes	TOTAL 2017	Population INSEE	Attribution de compensation	Enseignement musical	Musée de la Grande Guerre	Patrimoine Art et Histoire	Conservatoire	Harmonie	Bibliobus	Sports	Enlèvement emballages ménagers	Enlèvement verre	Traitement des ordures ménagères
Barcy	103 515,70	302	8 456,21		1 921,64	31,73	55,37	93,54	141,29	711,82	3 306,03	233,94	21 856,02
Chambray	557 254,56	977	250 896,23		6 216,68	102,65	179,13	302,61	457,10	2 302,82	10 695,32	756,80	70 706,40
Chauconin Neufmontiers	1 007 358,40	3048	43 143,91	7 707,00	19 394,53	320,26	558,86	944,06	1 426,04	7 184,22	33 366,77	2 361,05	220 586,61
Crègy les Meaux	1 608 666,80	4793	104 371,42		30 498,02	509,61	878,80	1 484,55	2 242,46	11 297,23	52 469,47	3 712,76	346 873,90
Forfry	85 469,70	220	17 611,00		1 399,87	23,12	40,34	68,14	102,93	518,55	2 408,36	170,42	15 921,61
Fublaines	416 023,50	1213	33 967,29		7 718,36	127,45	222,41	375,71	567,52	2 859,07	13 278,84	939,62	87 785,95
Germigny l'Évêque	431 405,35	1337	8 622,00		8 507,38	140,48	245,14	414,11	625,53	3 151,35	14 636,28	1 035,67	96 759,94
Gèvres les Chapitres	65 231,08	157	16 804,64		999,00	16,50	28,79	48,63	73,45	370,05	1 718,70	121,62	11 362,24
Isles les Villenoy	501 288,78	990	208 401,53		5 917,62	97,72	170,52	288,05	435,11	2 192,04	10 180,81	720,40	67 304,97
Mareuil les Meaux	1 314 627,79	3017	371 108,21		19 197,27	317,00	553,17	934,46	1 411,54	7 111,15	33 027,41	2 337,03	218 343,12
Meaux	31 457 901,01	55664	14 242 634,30		354 191,90	5 848,67	10 206,08	17 240,94	26 043,05	131 201,59	609 359,56	43 118,51	4 028 455,80
Montceaux les Meaux	239 465,83	615	43 511,91	1 080,00	3 913,27	64,62	112,76	190,49	287,73	1 449,57	6 732,47	476,39	44 508,13
Monthon	880 467,54	1713	351 336,00		10 899,88	179,99	314,08	530,57	801,45	4 037,59	18 752,39	1 326,93	123 971,41
Nanteuil les Meaux	2 496 309,43	5952	619 677,06	20 526,00	37 872,78	625,38	1 091,31	1 843,53	2 784,71	14 029,03	65 157,16	4 610,55	430 751,81
Penchard	388 385,15	1104	33 765,84	2 125,00	7 024,79	116,00	202,42	341,94	516,52	2 602,16	12 085,60	855,18	79 897,51
Poincy	576 961,36	717	347 268,68	4 185,00	4 562,30	75,34	131,46	222,08	335,46	1 689,99	7 849,07	555,40	51 889,96
Saint Soupplets	2 313 053,00	3301	1 294 864,00		21 004,37	346,84	605,24	1 022,43	1 544,41	7 780,55	36 136,39	2 557,02	238 896,46
Tilbardou	327 994,67	695	112 482,86		4 422,31	73,02	127,42	215,26	325,16	1 638,13	7 608,24	588,36	50 297,80
Triport	2 042 177,64	5058	444 954,36	10 000,00	32 184,22	531,45	927,39	1 566,63	2 366,44	11 921,85	55 370,45	3 918,03	366 052,20
Varredes	664 759,19	1950	49 712,32		12 407,92	204,89	357,54	603,98	912,33	4 596,20	21 346,85	1 510,51	141 123,33
Vignely	210 537,27	298	117 119,57		1 896,18	31,31	54,64	92,30	139,42	702,39	3 624,24	230,84	21 566,54
Villeno	2 449 672,37	4525	1 037 237,22	6 400,00	28 792,73	475,45	829,67	1 401,54	2 117,07	10 665,55	49 355,64	3 505,16	327 478,49
TOTAL	50 138 436,12	97586	19 757 946,56	52 023,00	620 943,00	10 253,46	17 892,55	30 225,53	45 656,75	230 012,90	1 068 284,03	75 592,18	7 062 390,20

Communes	Dotation des sacs à déchets verts	Achat des composteurs	Dépôts sauvages	Service des OM	Post Exploitation CET Crégy	Location de nacelles	Patrimoine Bâti (Fluides, entretien et maintenance des bâtiments)	Voirie	Propreté Urbaine	Espaces Verts	Parc Auto	DP3E	Commune Publique
Barcy	660,00	-	73,07	1 910,59	706,28	1 248,00	2 752,22	2 804,86	662,66	1 632,42	230,81	1 209,52	30,57
Chambray	3 600,00	-	236,38	6 180,95	2 284,90	1 404,00	8 903,71	9 074,00	2 143,77	5 281,04	746,68	3 912,91	98,90
Chauconin Neufmontiers	11 400,00	-	737,44	19 283,05	7 128,33	4 956,00	27 777,39	28 308,65	6 688,03	16 475,54	2 329,47	12 207,30	308,54
Crègy les Meaux	15 150,00	-	1 159,63	30 322,73	11 209,34	10 751,00	43 680,12	44 515,53	10 516,96	25 907,90	3 663,11	19 196,06	485,18
Forfry	6 000,00	-	53,23	1 391,82	514,51	5 514,00	2 004,93	2 043,28	482,73	1 189,18	168,14	881,10	22,27
Fublaines	9 052,00	15,00	293,48	7 674,00	2 836,83	1 908,00	11 054,45	11 265,88	2 651,61	6 556,70	927,05	4 858,09	122,79
Germigny l'Évêque	9 052,00	15,00	323,48	8 458,48	3 126,83	1 320,00	12 184,50	12 417,54	2 933,69	7 236,97	1 021,82	5 354,71	135,34
Gèvres les Chapitres	6 000,00	-	37,98	993,25	367,17	1 430,79	1 430,79	1 458,16	344,49	848,64	119,99	628,79	15,89
Isles les Villenoy	6 000,00	30,00	225,01	5 883,61	2 174,98	1 320,00	8 475,38	8 637,48	2 040,64	5 026,99	710,76	3 724,67	94,14
Mareuil les Meaux	11 550,00	60,00	729,94	19 086,93	7 055,83	1 320,00	27 494,87	28 020,73	6 620,00	16 307,98	2 305,78	12 083,15	305,40
Meaux	36 450,00	300,00	19 467,48	352 156,11	130 180,88	9 031,00	507 283,61	516 985,74	122 139,85	300 884,04	42 541,86	222 935,48	5 634,74
Montceaux les Meaux	2 550,00	-	148,79	3 890,77	1 438,29	2 628,00	5 604,69	5 711,88	1 349,45	3 324,30	470,02	2 463,09	62,25
Monthon	19 200,00	15,00	414,45	10 837,23	4 006,18	744,00	15 611,11	15 909,68	3 758,72	9 259,38	1 309,18	6 860,60	173,40
Nanteuil les Meaux	19 200,00	60,00	1 440,04	37 655,09	13 919,89	960,00	54 242,46	55 279,88	13 060,08	32 172,71	4 548,88	23 837,88	602,51
Penchard	6 000,00	15,00	267,10	6 984,41	2 581,91	5 952,00	10 061,10	10 253,53	2 422,43	5 967,52	843,74	4 421,54	111,76
Poincy	4 350,00	-	173,47	4 536,07	1 976,84	1 908,00	6 534,25	6 659,22	1 573,27	3 875,64	347,98	2 871,60	72,58
Saint Soupplets	1 050,00	-	798,65	20 883,65	7 720,02	30 083,06	30 638,41	7 243,17	17 843,10	2 522,83	13 220,57	334,15	34,15
Tilbardou	21 600,00	60,00	168,15	4 396,89	1 625,39	6 333,75	6 454,89	1 524,99	3 756,73	531,16	2 783,49	70,35	15,89
Triport	21 600,00	60,00	1 223,74	31 999,24	11 829,10	5 430,00	46 095,15	46 976,75	11 098,44	27 340,32	3 865,64	20 257,40	512,01
Varredes	12 000,00	-	471,79	12 336,60	4 560,45	1 572,00	17 770,97	18 110,85	4 278,76	10 540,45	1 490,31	7 809,79	197,39
Vignely	1 500,00	-	72,10	1 885,29	696,93	960,00	2 715,77	2 767,71	653,88	1 610,80	227,75	1 193,50	30,17
Villeno	10 200,00	105,00	1 094,79	28 627,23	10 582,58	744,00	41 237,75	42 026,45	9 928,91	24 459,26	3 458,28	18 122,72	458,06
TOTAL	178 312,50	660,00	23 610,19	617 374,00	228 223,48	49 224,00	889 332,03	906 341,09	214 126,54	527 487,60	74 581,23	390 833,96	9 878,40

Communes	Direction Générale	Développement Social Urbain	Action Economique	Finances	Informatique	Juridique	Affaires Générales	PLIE	action sociale	DRH	Urbanisme	Communication	Police Intercommunale
Barcy	315,23	116,68	364,92	8 723,41	562,49	1 198,17	43,85	779,57	154,79	39 971,35	390,67	159,22	6,77
Chambray	1 019,79	377,46	1 180,55	28 221,11	1 819,71	3 876,21	141,87	2 521,97	500,76	129 311,28	1 263,86	515,10	21,89
Chauconin Neufmontiers	3 181,50	1 177,59	3 683,01	88 042,93	5 677,04	12 092,83	442,61	7 867,94	1 562,25	403 419,42	3 942,95	1 606,99	68,29
Crègy les Meaux	5 002,93	1 851,77	5 791,56	138 448,09	8 927,18	19 016,05	696,00	12 372,39	2 456,65	634 379,69	6 200,31	2 527,01	107,39
Forfry	229,64	85,00	265,83	6 354,80	409,76	872,84	31,95	567,90	112,76	29 118,20	284,60	115,99	4,93
Fublaines	1 266,13	468,64	1 465,71	35 038,08	2 259,27	4 812,53	176,14	3 131,17	621,72	160 547,17	1 569,16	639,53	27,18
Germigny l'Évêque	1 395,56	515,55	1 615,35	38 619,88	2 490,22	5 304,50	194,15	3 451,26	685,28	176 959,24	1 729,57	704,90	29,96
Gèvres les Chapitres	163,88	60,66	189,71	4 535,02	292,42	632,89	22,80	405,27	80,47	20 779,81	203,10	82,77	3,52
Isles les Villenoy	970,73	359,30	1 123,75	26 883,49	1 732,17	3 689,74	135,05	2 400,65	476,67	123 090,57	1 203,06	490,32	20,84
Mareuil les Meaux	3 149,14	1 165,61	3 645,56	87 147,48	5 619,30	11 969,84	438,10	7 787,92	1 546,36	399 316,40	3 902,85	1 590,65	67,60
Meaux	58 102,00	21 505,72	67 260,94	1 607 881,19	103 676,74	220 844,90	8 083,06	143 687,99	28 530,54	7 367 433,97	72 007,94	29 347,64	1 247,17
Montceaux les Meaux	641,94	237,60	743,13	17 764,57	1 145,47	2 439,99	89,31	1 587,53	315,22	81 398,60	795,57	324,25	13,78
Monthon	1 788,03	661,82	2 069,88	49 480,82	3 190,54	6 796,27	248,75	4 421,84	878,00	226 724,89	2 215,97	903,14	38,38
Nanteuil les Meaux	6 212,69	2 299,55	7 192,03	171 926,36	11 085,87	23 614,34	864,30	15 364,17	3 050,69	787 779,66	7 699,61	3 138,06	133,36
Penchard	1 152,35	426,53	1 334,01	31 889,57	2 056,25	4 380,08	160,31	2 849,80	565,85	146 120,42	1 428,15	582,06</	

# INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

## INVESTISSEMENT

Communes	TOTAL 2017	Population INSEE	Harmonie	Conservatoire	Musée	Sports	Bacs	Service des OM	Voirie	Direction des services techniques
Barcy	36 661,55	302	82,51	23,23	463,40	175,18	403,76	536,48	1 410,67	21 795,67
Chambry	118 603,75	977	266,94	75,16	1 499,15	566,71	1 306,19	1 735,55	4 563,67	70 511,15
Chauconin Neufmontiers	370 014,57	3048	832,79	234,48	4 676,99	1 768,01	4 074,99	5 414,50	14 237,53	219 977,46
Crégy les Meaux	581 850,34	4793	1 309,57	368,72	7 354,60	2 780,21	6 407,95	8 514,34	22 388,60	345 915,99
Forfry	26 707,09	220	60,11	16,92	337,58	127,61	294,13	390,81	1 027,64	15 877,64
Fublaines	147 253,17	1213	331,42	93,31	1 861,28	703,61	1 621,71	2 154,79	5 666,05	87 543,52
Germigny l'Evêque	162 306,26	1337	365,30	102,85	2 051,56	775,53	1 787,49	2 375,06	6 245,27	96 492,74
Gèvres le Chapitre	19 059,15	157	42,90	12,08	240,91	91,07	209,90	278,90	733,36	11 330,86
Isles les Villenoy	112 898,15	930	254,10	71,54	1 427,04	539,45	1 243,35	1 652,06	4 344,13	67 119,11
Mareuil les Meaux	366 251,30	3017	824,32	232,09	4 629,43	1 750,03	4 033,55	5 359,43	14 092,72	217 740,15
Meaux	6 757 378,92	55664	15 208,79	4 282,12	85 413,43	32 288,24	74 419,42	98 882,11	260 012,36	4 017 331,07
Montceaux les Meaux	74 658,45	615	168,03	47,31	943,68	356,73	822,22	1 092,49	2 872,73	44 385,22
Monthyon	207 951,10	1713	468,03	131,78	2 628,51	993,64	2 290,18	3 042,99	8 001,60	123 629,06
Nanteuil les Meaux	722 548,13	5952	1 626,23	457,88	9 133,03	3 452,49	7 957,47	10 573,19	27 802,41	429 562,28
Penchard	134 021,02	1104	301,64	84,93	1 694,03	640,38	1 475,98	1 961,16	5 156,90	79 676,87
Poincy	87 040,83	717	195,90	55,16	1 100,20	415,90	958,59	1 273,69	3 349,18	51 746,67
Saint Souplets	400 727,72	3301	901,92	253,94	5 065,21	1 914,77	4 413,24	5 863,93	15 419,32	238 236,74
Trilbardou	84 370,12	695	189,89	53,46	1 066,44	403,14	929,17	1 234,61	3 246,42	50 158,90
Trilport	614 020,24	5058	1 381,97	389,10	7 761,23	2 933,92	6 762,24	8 985,08	23 626,45	365 041,33
Varreddes	236 721,92	1950	532,79	150,01	2 992,17	1 131,11	2 607,03	3 464,00	9 108,65	140 733,61
Vignely	36 175,97	298	81,42	22,92	457,27	172,86	398,41	529,37	1 391,99	21 506,98
Villenoy	549 316,25	4525	1 236,34	348,10	6 943,37	2 624,75	6 049,65	8 038,26	21 136,75	326 574,14
<b>TOTAL</b>	<b>11 846 535,99</b>	<b>97586</b>	<b>26 662,93</b>	<b>7 507,10</b>	<b>149 740,50</b>	<b>56 605,35</b>	<b>130 466,61</b>	<b>173 352,79</b>	<b>455 834,41</b>	<b>7 042 887,14</b>

Communes	Espaces verts	Direction Générale	Juridique	Commande Publique	Police Intercommunale	Finances	Action Economique	Informatique	Urbanisme	DRH
Barcy	101,60	6,55	4,33	7,02	48,28	8 553,26	1 651,06	237,13	1 154,30	7,11
Chambry	328,69	21,18	14,02	22,71	156,18	27 670,65	5 341,34	767,15	3 734,29	23,02
Chauconin Neufmontiers	1 025,44	66,09	43,73	70,84	487,25	86 325,62	16 663,67	2 393,33	11 650,06	71,80
Crégy les Meaux	1 612,51	103,93	68,76	111,39	766,20	135 747,60	26 203,72	3 763,53	18 319,79	112,91
Forfry	74,01	4,77	3,16	5,11	35,17	6 230,85	1 202,76	172,75	840,88	5,18
Fublaines	408,09	26,30	17,40	28,19	193,91	34 354,65	6 631,57	952,46	4 636,33	28,57
Germigny l'Evêque	449,81	28,99	19,18	31,07	213,73	37 866,59	7 309,49	1 049,83	5 110,28	31,50
Gèvres le Chapitre	52,82	3,40	2,25	3,65	25,10	4 446,56	858,33	123,28	600,09	3,70
Isles les Villenoy	312,88	20,17	13,34	21,61	148,67	26 339,51	5 084,39	730,25	3 554,64	21,91
Mareuil les Meaux	1 015,01	65,42	43,28	70,12	482,29	85 447,64	16 494,19	2 368,99	11 531,57	71,07
Meaux	18 727,01	1 206,99	798,57	1 293,69	8 898,39	1 576 518,80	304 319,66	43 708,16	212 758,82	1 311,29
Montceaux les Meaux	206,90	13,34	8,82	14,29	98,31	17 418,06	3 362,26	482,91	2 350,65	14,49
Monthyon	576,30	37,14	24,58	39,81	273,84	48 515,68	9 365,11	1 345,07	6 547,42	40,35
Nanteuil les Meaux	2 002,43	129,06	85,39	138,33	951,48	168 572,86	32 540,07	4 673,59	22 749,72	140,21
Penchard	371,42	23,94	15,84	25,66	176,48	31 267,55	6 035,66	866,88	4 219,71	26,01
Poincy	241,22	15,55	10,29	16,66	114,62	20 306,91	3 919,90	563,00	2 740,52	16,89
Saint Souplets	1 110,55	71,58	47,36	76,72	527,69	93 491,10	18 046,84	2 591,99	12 617,08	77,76
Trilbardou	233,82	15,07	9,97	16,15	111,10	19 683,83	3 799,62	545,72	2 656,43	16,37
Trilport	1 701,66	109,67	72,56	117,55	808,57	143 252,95	27 652,50	3 971,61	19 332,68	119,15
Varreddes	656,04	42,28	27,98	45,32	311,73	55 228,00	10 660,81	1 531,17	7 453,29	45,94
Vignely	100,26	6,46	4,28	6,93	47,64	8 439,97	1 629,19	233,99	1 139,01	7,02
Villenoy	1 522,34	98,12	64,92	105,17	723,36	128 157,29	24 738,55	3 553,09	17 295,45	106,60
<b>TOTAL</b>	<b>32 830,80</b>	<b>2 116,00</b>	<b>1 400,00</b>	<b>2 268,00</b>	<b>15 600,00</b>	<b>2 763 835,93</b>	<b>533 510,68</b>	<b>76 625,90</b>	<b>372 993,00</b>	<b>2 298,85</b>



**N.B. :** Les données ont été reprises telles qu'elles apparaissent au compte administratif 2017. Chacune des dépenses (fonctionnement et investissement) qui a pu faire l'objet d'une identification (enseignement musical, locations, interventions dans les zones économiques, etc.) ont été reportées sur la commune concernée. Toutes les autres, qui correspondent souvent à des politiques communautaires globales, ont été prises dans leur intégralité et réparties au prorata de la population. Il a été choisi de ne pas prendre compte de l'attribution de compensation, qui ne correspond pas à une réelle politique de l'agglomération, et qui est fonction de la richesse apportée par chaque commune.



# INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

## 134 DÉLIBÉRATIONS POUR 8 CONSEILS

**En 2017, le Conseil Communautaire a adopté 134 délibérations au cours de 8 séances.**

### ACTION ÉCONOMIQUE

Programme pour la 2<sup>ème</sup> chance Passeport pour l'Emploi : autorisation au Président afin de signer le protocole d'accord de reconduction du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi pour la période 2015-2019. **23/06/2017**

Programme pour la 2<sup>ème</sup> chance Passeport pour l'Emploi : autorisation donnée au Président afin de signer l'avenant n°1 à la convention bilatérale FSE Accompagnement du public PLIE Pays de Meaux. **23/06/2017**

Programme pour la 2<sup>ème</sup> Chance, Passeport pour l'Emploi : autorisation donnée au Président afin de signer la demande d'adhésion à la Charte du comité départemental pour l'insertion pérenne par les clauses sociales. **22/09/2017**

Avis concernant la demande de dérogation des communes de Meaux et Mareuil les Meaux, à la règle du repos dominical pour le personnel salarié des établissements de commerce de détail secteur alimentaire situés sur la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux – modification de la liste des dimanches. **22/09/2017**

Programme pour la 2<sup>ème</sup> Chance, Passeport pour l'Emploi : autorisation donnée au Président afin de signer les conventions bilatérales relatives à l'octroi de deux subventions du Fonds Social Européen. **15/12/2017**

Avis concernant la demande de dérogation des commerces de Chauconin Neufmontiers, Meaux, Nanteuil les Meaux et Saint-Souplets à la règle dominicale pour le personnel salarié des établissements de commerce de détail situés sur la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux. **15/12/2017**

## AFFAIRES JURIDIQUES



Election du Président. **12/01/2017**

Détermination du nombre de Vice-Présidents.  
**12/01/2017**

Election des Vice-Présidents. **12/01/2017**

Composition du bureau. **12/01/2017**

Délégations du Conseil Communautaire au  
Président. **12/01/2017**

Indemnités des élus : application des dispo-  
sitions légales. **12/01/2017**

Création d'un poste de collaborateur de  
Cabinet. **12/01/2017**

Définition des conditions de dépôt des listes  
pour l'élection des membres de la Commis-  
sion de Délégation de Service Public.  
**12/01/2017**

Création des budgets annexes Parc d'Activi-  
tés du Pays de Meaux, de la ZAC de l'Arpent  
Videron et des Opérations patrimoniales  
soumises à TVA. **12/01/2017**

Adhésion de la Communauté d'Aggloméra-  
tion du Pays de Meaux au SMITOM du Nord  
Seine et Marne. **03/02/2017**

Création des commissions communautaires  
et désignation de leurs membres.  
**03/02/2017**

Désignation des représentants du conseil  
communautaire au sein de divers organismes.  
**03/02/2017**

Office de Tourisme du Pays de Meaux : rat-  
tchement de l'office de tourisme à la  
CAPM, fixation de la composition et dési-  
gnation des membres du Comité de direc-  
tion de l'EPIC OPH Pays de Meaux Habitat –  
Détermination des effectifs et désignation  
des membres du Conseil d'Administration.  
**03/02/2017**

OPH Pays de Meaux Habitat – Détermina-  
tion des effectifs et désignation des mem-  
bres du Conseil d'Administration.  
**03/02/2017**

# INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Adoption du Règlement intérieur du Conseil communautaire. **03/02/2017**

Désignation des représentants du Conseil Communautaire au sein des Conseils d'Administration des collèges et lycées. **31/03/2017**

Office de Tourisme du Pays de Meaux : modification de la fixation de la composition et désignation de membres supplémentaires du Comité de direction de l'EPIC. **31/03/2017**

Commissions communautaires – désignation de membres supplémentaires. **31/03/2017**

Parc d'Activités du Pays de Meaux – Ilot 5 Cession d'un terrain d'environ 10 000 m<sup>2</sup> à la société GACHES CHIMIE. **23/06/2017**

Contentieux société CM PAIMBOEUF – Marché de construction du Musée de la Grande Guerre – Lot n° 4 « charpente métallique » : autorisation donnée au Président afin de signer un protocole d'accord transactionnel. **23/06/2017**

Désignation de représentants du Conseil Communautaire au sein de divers organismes. **23/06/2017**

Démission de Vice-Présidents – M. Jean-François PARIGI et M. Régis SARAZIN - Détermination du nombre de Vice-Présidents et du rang des Vice-Présidents nouvellement élus. **07/07/2017**

Election de deux nouveaux Vice-Présidents suite à la démission du 1<sup>er</sup> et du 3<sup>ème</sup> Vice-Président. **07/07/2017**

OPH Pays de Meaux Habitat – Modification de la désignation des membres du Conseil d'Administration. **07/07/2017**

Désignation de représentants du Conseil Communautaire au sein de divers organismes. **07/07/2017**

Désignation de représentants du Conseil Communautaire au sein de divers organismes. **22/09/2017**

Parc d'Activités du Pays de Meaux – Ilot 7 :  
cession d'un terrain d'environ 2500 m<sup>2</sup> à la  
société EMA. **15/12/2017**

Restitution de compétences aux quatre  
communes de Saint-Soupplets, Monthyon,  
Forfry et Gesvres le Chapitre. **15/12/2017**

Approbation de la convention relative aux  
conditions financières et patrimoniales dans  
le cadre de la restitution de compétences  
de la Communauté d'Agglomération du  
Pays de Meaux. **15/12/2017**

Approbation de la convention relative au  
transfert de personnel dans le cadre de la  
restitution de compétences de la Commu-  
nauté d'Agglomération du Pays de Meaux.  
**15/12/2017**

Transfert de la compétence relative aux  
zones d'activité économique : définition et  
détermination des zones d'activité écono-  
mique concernées par le transfert.  
**15/12/2017**

Création d'une commission intercommunale  
pour l'accessibilité. **15/12/2017**

Commissions communautaires : désignation  
de membres supplémentaires. **15/12/2017**

## COMMANDE PUBLIQUE

Délégation au Président de saisir pour avis  
la Commission Consultative des Services  
Publics Locaux. **03/02/2017**

Création et désignation des membres de la  
Commission Consultative des Services  
Publics Locaux. **03/02/2017**

Election des membres de la Commission de  
délégation de Service Public. **03/02/2017**

Election des membres de la Commission  
d'Appel d'Offres. **03/02/2017**

Règlement intérieur des Commissions  
d'Appel d'Offres et de Délégation de Service  
Public. **31/03/2017**

Création d'un Groupement de Commandes  
entre la Ville de Meaux et la Communauté  
d'Agglomération du Pays de Meaux pour la  
gestion de la dette. **31/03/2017**

Création d'un Groupement de Commandes  
entre la Communauté d'Agglomération du  
Pays de Meaux et la Ville de Trilport pour la  
passation de marchés relatifs aux travaux  
d'aménagement du pôle gare sis à Trilport.  
**31/03/2017**

# INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Création d'un Groupement de Commandes entre la Ville de Meaux, la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux pour les contrats d'assurances. **23/06/2017**

Avenant n°1 de la prolongation à la convention de délégation de service public : gestion et exploitation de la Gare routière de Meaux. **22/09/2017**

Création d'un groupement de commande entre la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux et la Ville de Meaux pour l'achat de fournitures de bureau, de fournitures scolaires, de consommables informatiques, de matériels pour équiper les livres, de papiers et d'enveloppes. **22/09/2017**

Délibération modificative au groupement de commandes relatif à l'acquisition de logiciel de gestion de bibliothèques, portail internet et services annexes. **22/09/2017**

## COPS

Création d'un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD). **23/06/2017**

## CULTURE

Autorisation donnée au Président afin de signer la convention de partenariat entre la CAPM et la société Tech4Team. **13/03/2017**

Enseignement Musical : autorisation donnée au Président afin de signer la convention entre le Collège Henri Dunant et la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux pour l'organisation d'une Classe à Horaires Aménagés Musique (CHAM). **23/06/2017**

Enseignement musical : tarification spéciale pour les élèves de la « Classe à Horaires Aménagés Musique » (CHAM) Collège Henri Dunant-CAPM. **23/06/2017**

Définition de l'intérêt communautaire en matière d'équipements culturels : service de lecture publique itinérante. **23/06/2017**





Autorisation donnée au Président afin de signer la convention de partenariat entre l'Office de Tourisme du Pays de Meaux et la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux pour la commercialisation par l'Office de Tourisme des visites guidées de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux.

**23/06/2017**

Musée de la Grande Guerre : autorisation donnée au Président afin signer la convention de partenariat établie entre la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux et l'Etablissement de Communication et de Production Audiovisuelle de la Défense (ECPAD). **22/09/2017**

## DIRECTION GÉNÉRALE

Convention constitutive du Groupement d'Intérêt Public « Inter-Scot pour le développement de nos territoires ». **15/12/2017**

## FINANCES

Taux de l'indemnité de responsabilité des régisseurs. **03/02/2017**

Approbation de la liste des investissements 2017 avant le vote du budget primitif 2017 **03/02/2017**



Acomptes sur les subventions accordées à diverses associations au titre de l'année 2017.

**03/02/2017**

Budget principal tarifs des services publics.

**03/02/2017**

Débat d'orientations budgétaires.

**13/03/2017**

Création et composition de la commission locale d'évaluation des charges transférées.

**13/03/2017**

Attribution de compensation provisoire au titre de l'exercice 2017. **13/03/2017**

Modalités de vote des budgets. **31/03/2017**

Durées d'amortissement des immobilisations.

**31/03/2017**

Budget Primitif 2017 du Budget principal.

**31/03/2017**

# INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Budget Annexe du Parc d'Activités du Pays de Meaux – Exercice 2017 : Budget Primitif. **31/03/2017**

Budget Primitif 2017 du budget annexe des Opérations Patrimoniales soumises à TVA. **31/03/2017**

Budget Primitif 2017 du budget annexe de la ZAC de l'Arpent Videron. **31/03/2017**

Approbation du budget primitif 2017 de l'Office de Tourisme du Pays de Meaux et de la subvention. **31/03/2017**

Subventions accordées à diverses associations au titre de l'année 2017. **31/03/2017**

Fixation des taux de fiscalité 2017 et de la durée d'harmonisation des taux. **31/03/2017**

Création et désignation des membres de la Commission Intercommunale des Impôts Directs. **31/03/2017**

Budgets CAPM : Budget principal, budget annexe du Parc d'Activités du Pays de Meaux, budget annexe Opérations Patrimoniales soumises à TVA et budget annexe de la ZAC de l'Arpent Videron : approbation des comptes de gestion 2016. **23/06/2017**

Budget principal de la Communauté de Communes des Monts de la Goële : approbation du compte de gestion 2016. **23/06/2017**

Budget principal : Compte administratif 2016 CAPM. **23/06/2017**

Budget principal : Compte administratif 2016 CCMG. **23/06/2017**

Budget annexe du Parc d'Activités du Pays de Meaux : Compte administratif 2016. **23/06/2017**

Budget annexe Opérations Patrimoniales soumises à TVA : Compte administratif 2016. **23/06/2017**

Budget annexe ZAC de l'Arpent Videron : Compte administratif 2016. **23/06/2017**

Affectation du résultat 2016 du budget principal de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux et de la Communauté de Communes des Monts de la Goële.

**23/06/2017**

Budget annexe du Parc d'Activités du Pays de Meaux : affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2016. **23/06/2017**

Budget principal : Budget supplémentaire 2017. **23/06/2017**

Budget Annexe Opérations Patrimoniales soumises à TVA - Budget supplémentaire 2017. **23/06/2017**

Budget principal : Admissions en non-valeur des produits communautaires. **23/06/2017**

Budget principal : Tarifs des services publics. **23/06/2017**

Subventions accordées à diverses associations au titre de l'année 2017. **23/06/2017**

Budget annexe ZAC de l'Arpent Videron : budget supplémentaire 2017. **22/09/2017**

Budget annexe du Pays d'Activités du Pays de Meaux : budget supplémentaire 2017. **22/09/2017**

Indemnité du conseil accordée au Receveur de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux. **22/09/2017**

Budget principal : tarifs de la police municipale intercommunale. **22/09/2017**

Instauration de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. **22/09/2017**

Suppression de l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour les nouvelles constructions. **22/09/2017**

Adoption du Pacte Financier et Fiscal de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux. **15/12/2017**

Budget principal : décision modificative n°1. **15/12/2017**

Tarifs des services publics. **15/12/2017**

Subventions accordées à diverses associations au titre de l'année 2017. **15/12/2017**



# INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

## MUSÉE DE LA GRANDE GUERRE

Autorisation donnée au Président afin de signer la convention de partenariat établie entre la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux et l'association des donneurs de voix - Bibliothèque sonore de Meaux.

**31/03/2017**

Autorisation donnée au Président afin de signer l'avenant n°2 à la convention de partenariat entre la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux, l'Office de Tourisme du Pays de Meaux et Seine-et-Marne Tourisme pour l'année 2017.

**31/03/2017**

Autorisation donnée au Président afin de signer une convention de partenariat établie entre la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux et l'association « DYS 77 ».

**31/03/2017**

Musée de la Grande Guerre : autorisation donnée au Président afin de signer la convention de partenariat entre la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux et la Ville de Meaux pour développer l'accueil des jeunes du territoire au Musée de la Grande Guerre.

**23/06/2017**

Musée de la Grande Guerre : autorisation donnée au Président de signer une conven-

tion de partenariat entre la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux et le Photo Club de Saint-Souplets.

**23/06/2017**

Autorisation donnée au Président afin de signer la convention de partenariat établie entre la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux et l'Etablissement Sociale d'Aide par le Travail des Marronniers pour la conception d'un document d'aide à la visite à destination des personnes en situation de handicap mental.

**15/12/2017**

Autorisation donnée au Président afin de signer la convention de partenariat établie entre la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux et l'Etablissement scolaire le Gué à Tresmes sur des projets de design pour le Musée.

**15/12/2017**





Autorisation donnée au Président afin de signer la demande d'autorisation de manifestation aérienne au Musée de la Grande guerre le 23 juin 2018. **15/12/2017**

Convention d'objectifs et de financement établie entre la CAF de Seine et Marne et la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux. **15/12/2017**

## PETITE ENFANCE

Autorisation donnée au Président afin de signer la convention d'objectifs et de financement établie entre la CAF de Seine et Marne et la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux. **23/06/2017**

RAM Communautaire du Pays de Meaux : autorisation donnée au Président afin de signer la convention d'objectifs et de financement avec la CAF de Seine et Marne dans le cadre de la prestation de service « Relais Assistants Maternels ». **23/06/2017**

Relais d'Assistants Maternels communautaire : Autorisation donnée au Président afin de signer l'avenant à la convention d'objectifs et de financement avec la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-et-Marne pour la prestation de service Relais d'Assistants Maternels. **15/12/2017**

Relais d'Assistants Maternels communautaire du Pays de Meaux : Autorisation donnée au Président afin de signer l'avenant à la conven-

## POLICE MUNICIPALE INTERCOMMUNALE

Convention entre la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux et la Ville de Meaux pour l'exploitation de la vidéo protection au Musée de la Grande Guerre. **23/06/2017**

Convention entre la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux et la Ville de Meaux pour l'exploitation de la vidéo protection à la piscine FROT. **23/06/2017**

Police municipale intercommunale : autorisation donnée au Président afin de signer l'avenant n° 2 de la convention de coordination avec les forces de sécurité de l'Etat. **15/12/2017**



# INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

## RESSOURCES HUMAINES

Formation des élus communautaires et fixation des crédits affectés.

**03/02/2017**

Comité Technique – Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail : fixation du nombre de représentants du personnel.

**03/02/2017**

Fixation d'Indemnité accessoires

**03/02/2017**

Convention de partenariat entre la CAPM, la Ville de Meaux et le CNFPT : autorisation donnée au Président afin de signer la convention. **31/03/2017**

Création d'un poste de Directeur Général des Services. **31/03/2017**

Actualisation des indemnités des élus.

**31/03/2017**

Tableau des effectifs 2017 – Création et transformation de postes. **31/03/2017**

Tableau des effectifs 2017 : créations et suppressions de postes. **22/09/2017**

Renouvellement de la convention avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP).

**15/12/2017**

Cellule d'eau et d'assainissement d'Agglomération : activité accessoire. **15/12/2017**

## SERVICES TECHNIQUES

Autorisation donnée au Président afin de signer une convention d'occupation temporaire du domaine public ferroviaire non constitutive de droits réels pour l'exploitation de terrains en gare de Meaux.

**22/09/2017**

Avenant n°1 à la convention partenariale du réseau du Pays de Meaux : modification du dispositif PASS'LOCAL. **15/12/2017**





## URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE



Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information du Demandeur : lancement de la procédure d'élaboration. **31/03/2017**

Fonds Local SRU : Attribution d'une subvention du Fonds Local SRU pour la construction de 2 logements locatifs conventionnés très sociaux à Varreddes. **23/06/2017**

Contrat Intercommunal de Développement (CID) : Autorisation donnée au Président afin de présenter la candidature de la CAPM. **23/06/2017**

Gestion urbaine de proximité des Quartiers inscrits en Politique de la Ville (QPV): autorisation donnée au Président afin de signer la convention relative à la mise en place d'une collecte d'encombrants. **23/06/2017**

Soutien de la CAPM à l'amélioration de l'habitat : attributions de subventions dans le cadre du Programme d'Intérêt Général (PIG) et de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain (OPAH-RU). **23/06/2017**

Loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) : proposition d'inscription de 17 communes de la CAPM sur la liste des communes exemptées de l'obligation de respecter du seuil de 25% de logements sociaux sur leur territoire communal. **23/06/2017**

Contrat d'Aménagement Régional (CAR) de Nanteuil les Meaux : avis sur le projet. **22/09/2017**

Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) : désignation des représentants de la CAPM dans les syndicats de rivière du territoire. **15/12/2017**



# INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

## LA CHARTE DE LA CAPM

**Nous, élus des 22 communes de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux (CAPM) avons décidé, lors de notre séance du 18 juin 2003, de définir au sein d'une charte les principes fondateurs de notre projet commun.**



Le socle de notre volonté collective est l'ambition que nous partageons pour l'avenir de notre territoire, pour lequel nous nous sommes rassemblés afin de garantir une plus grande efficacité et une plus grande solidarité de l'action publique au service de nos concitoyens.

### PRINCIPES GÉNÉRAUX ET DÉFINITION DE L'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

La Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux repose sur le principe selon lequel les compétences transférées par les communes à la CAPM sont celles que fixent la loi et les statuts, et pour lesquelles le Conseil Communautaire établit que la gestion communautaire est plus efficace qu'une gestion communale pour améliorer le niveau et la qualité de vie de ses habitants.

Son champ d'action est strictement délimité par la notion d'intérêt communautaire.

Procèdent de l'intérêt communautaire toutes les actions, équipements et zones qui, même localisés sur le territoire d'une seule commune, répondent à trois conditions :

- Concourir à l'amélioration du niveau et de la qualité de vie des habitants grâce à un développement harmonieux et durable de son territoire ;
- Intervenir au sein des compétences communautaires ;
- Respecter le principe selon lequel le Conseil Communautaire doit établir la plus grande efficacité de la gestion communautaire par rapport à la gestion communale.



Le champ de l'intérêt communautaire est précisé au sein de chaque chapitre de compétences transférées au fil du temps, qu'elles soient obligatoires, optionnelles, ou facultatives.

L'action de la CAPM est entièrement guidée par ces principes qui garantissent le respect de la spécificité des communes membres tout en permettant un dynamisme accru et une solidarité plus affirmée de son territoire.

## OBJECTIFS ET MOYENS D'ACTION

La CAPM a pour finalité l'amélioration du niveau et de la qualité de vie de ses habitants à travers un développement harmonieux et durable de son territoire.

Dans ce but, conformément aux orientations définies par le Syndicat Intercommunal d'Études et de Programmation (SIEP) dans sa délibération du 4 décembre 1997, elle met en œuvre au service de ses habitants une politique d'emploi, d'insertion économique et sociale, et d'attractivité de son territoire grâce à des actions cohérentes dans les domaines suivants :

- Accueil et développement d'activités économiques créatrices de richesse et d'emploi ;
- Promotion des formations initiales et continues permettant l'amélioration du niveau d'éducation et de qualification professionnelle de ses habitants ;
- Entretien, gestion et réalisation d'équipements collectifs à vocation culturelle et sportive ;
- Amélioration du parc immobilier bâti en promouvant une politique d'habitat diversifié et de qualité ;
- Prévention de la délinquance ;
- Entretien et développement des infrastructures de transport et de circulation des biens, des personnes et de l'information (NTIC) ;
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie ;

# INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

## LES 22 COMMUNES DE LA CAPM

### Mairie de Barcy

Place de la Mairie - 77910 Barcy  
Tél./Fax : 01 60 44 70 16  
Horaires : le mardi et le jeudi de 10h à 12h,  
le samedi de 13h45 à 15h.

### Mairie de Chambry

Rue de la Ville - 77910 Chambry  
Tél. : 01 64 34 04 77 / Fax : 01 64 33 83 11  
Horaires : le lundi et le jeudi de 14h à 18h,  
le mardi de 9h à 12h, le vendredi de 14h à 17h,  
les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> samedi du mois de 9h à 12h.

### Mairie de Chauconin-Neufmontiers

Rue Pierre Charton - 77124 Chauconin-Neufmontiers  
Tél. : 01 64 33 11 18 / Fax : 01 64 33 97 54  
[www.chauconin-neufmontiers.fr](http://www.chauconin-neufmontiers.fr)  
Horaires : lundi, jeudi et vendredi, de 15h à 18h,  
mardi de 16h à 19h et samedi de 9h à 11h30.

### Mairie de Crégy-lès-Meaux

28, rue Jean Jaurès - 77124 Crégy-les-Meaux  
Tél. : 01 60 23 48 88 / Fax : 01 60 23 48 39  
[www.cregylesmeaux.com](http://www.cregylesmeaux.com)  
Horaires : du lundi au vendredi de 10h à 12h  
et de 14h à 18h et le samedi de 10h à 12h.

### Mairie de Forfry

Rue des Francs-Bourgeois - 77165 Forfry  
Tél. : 01 60 01 59 36 / Fax : 01 60 01 44 46  
[mairie.forfry@wanadoo.fr](mailto:mairie.forfry@wanadoo.fr)  
Horaires : Le Lundi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 18h00  
Le Jeudi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 19h00.

### Mairie de Fublaines

24, rue Alphonse Cabon - 77470 Fublaines  
Tél. : 01 60 25 80 00 / Fax : 01 60 25 40 93  
[www.fublaines.fr](http://www.fublaines.fr)  
Horaires : le lundi et le mardi de 14h à 18h,  
le mercredi et le vendredi de 14h à 19h.

### Mairie de Germigny-l'Évêque

7, allée de l'Église - 77910 Germigny-l'Évêque  
Tél. : 01 64 33 01 89 / Fax : 01 64 33 86 66  
[www.germigny-leveque.org](http://www.germigny-leveque.org)  
Horaires : le lundi et le vendredi de 16h à 18h30,  
le mercredi, le jeudi et le samedi de 10h à 12h.

### Mairie de Gesvres-le-Chapitre

5-7 rue André-Maurice - 77165 Gesvres-le-Chapitre  
Tél. : 01 60 01 04 15 / Fax : 01 64 36 20 17  
[mairiegesvreslechapitre@orange.fr](mailto:mairiegesvreslechapitre@orange.fr)  
Horaires : Le Mercredi de 18h à 19h  
le Vendredi de 18h à 19h.

### Mairie de Isles-lès-Villenoy

58, rue de Meaux - 77450 Isles-les-Villenoy  
Tél. : 01 60 04 33 18 / Fax : 01 64 63 50 81  
Horaires : le mardi et le vendredi de 15h à 17h30,  
le mercredi de 9h à 12h et le samedi de 9h30 à 12h.

### Mairie de Mareuil-lès-Meaux

3, place Jean Jaurès - 77470 Mareuil-lès-Meaux  
Tél. : 01 64 33 14 27 / Fax : 01 64 33 79 47  
Horaires : le lundi de 14h à 18h,  
le mercredi de 9h à 12h, les mardi, jeudi et  
vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

### Mairie de Meaux

2, place de l'Hôtel de Ville - 77100 Meaux  
Tél. : 01 60 09 97 00 / Fax : 01 60 23 25 78  
[www.ville-meaux.fr](http://www.ville-meaux.fr)  
Horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 18h  
et le samedi de 9h à 12h.

### Mairie de Montceaux-lès-Meaux

Place de la Mairie - 77470 Montceaux-lès-Meaux  
Tél. : 01 64 35 93 19 / Fax : 01 64 35 78 50  
[www.montceaux-les-meaux.mairie.com](http://www.montceaux-les-meaux.mairie.com)  
Horaires : le lundi et le mardi de 9h à 12h  
et de 14h à 17h, le mercredi de 8h30 à 12h  
et le vendredi de 8h30 à 17h.

### Mairie de Monthyon

1 place Carruel - 77122 Monthyon.  
www.monthyon.fr  
Tél. : 01 64 36 21 41 / Fax : 01 64 36 22 34  
[mairie-de-monthyon@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-monthyon@wanadoo.fr)  
Horaires : le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h, le samedi de 9h à 12h.

### Mairie de Nanteuil-lès-Meaux

14, rue Benjamin Bruet  
77100 Nanteuil-les-Meaux  
Tél. : 01 60 23 06 10 / Fax : 01 60 23 45 21  
[www.nanteuil-les-meaux.fr](http://www.nanteuil-les-meaux.fr)  
Horaires : du lundi au jeudi de 9h à 12h15 et de 13h45 à 17h et le samedi de 8h30 à 12h.

### Mairie de Penchard

1, place de la Mairie - 77124 Penchard  
Tél. : 01 64 34 10 86 / Fax : 01 64 34 56 14  
Horaires : le Lundi et vendredi de 10h à 12h et 14h à 19h et le mardi et jeudi de 10h à 12h et 14h à 17h.

### Mairie de Poincy

31, Grande rue - 77470 Poincy  
Tél. : 01 60 09 05 50 / Fax : 01 60 09 80 09  
Horaires : le mardi de 10h30 à 12h, le jeudi et le vendredi de 16h à 18h.

### Mairie de Saint-Soupplets

Château-de-Maulny - 77165 Saint-Soupplets  
[www.saint-soupplets.fr](http://www.saint-soupplets.fr)  
Tél. : 01 60 01 50 49 / Fax : 01 60 01 50 83  
[accueil@saint-soupplets.fr](mailto:accueil@saint-soupplets.fr)  
Horaires : le lundi et le jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, le mardi et le mercredi de 8h30 à 12h, le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30  
Permanence chaque premier Samedi du mois de 8h30 à 12h.

### Mairie de Trilbardou

Impasse de la Mairie - 77450 Trilbardou  
Tél. : 01 60 04 90 60 / Fax : 01 60 01 90 81  
[www.trilbardou.mairie.com](http://www.trilbardou.mairie.com)  
Horaires : le lundi, le mercredi et le vendredi de 14h à 18h30.

### Mairie de Trilport

1, place de la Mairie - 77470 Trilport  
Tél. : 01 60 09 79 30 / Fax : 01 64 35 04 31  
[www.trilport.fr](http://www.trilport.fr)  
Horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h.

### Mairie de Varreddes

53 bis, rue Victor Clairret - 77910 Varreddes  
Tél. : 01 64 33 18 42 / Fax : 01 60 44 07 04  
Horaires : le lundi de 16h30 à 18h, le mardi et le jeudi de 16h à 18h, le mercredi de 10h à 12h, le vendredi de 10h à 11h30 et de 16h à 18h et le samedi de 9h à 12h.

### Mairie de Vignely

24 bis, Grande Rue - 77450 Vignely  
Tél. : 01 60 01 64 40 / Fax : 09 58 41 49 73  
[mairie.vignely@laposte.net](mailto:mairie.vignely@laposte.net)  
Horaires : lundi de 9h30 à 12h, mardi de 14h à 16h, mercredi de 9h30 à 12h, jeudi de 14h à 16h, vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 16h, samedi de 9h30 à 12h (le premier samedi du mois uniquement).

### Mairie de Villenoy

16, place Picard - 77124 Villenoy  
Tél. : 01 60 09 82 45  
Fax : 01 60 44 06 52  
[www.mairie-villenoy.fr](http://www.mairie-villenoy.fr)  
Horaires : les lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30, le mercredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h, les vendredi et samedi de 8h30 à 12h.

Pays  
de  
Meaux  
Communauté d'agglomération



Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux  
Hôtel de Ville - BP 227 - 77 107 MEAUX Cedex  
Tél : 01 60 09 85 61  
[www.agglo-paysdemeaux.fr](http://www.agglo-paysdemeaux.fr)